

Zeitschrift:	Arbido
Herausgeber:	Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band:	- (2008)
Heft:	3: Informationseinrichtungen und Sport = Services d'information et sport = Servizi d'informazione e sport
Rubrik:	Spezialbibliotheken und Archive internationaler Sportorganisationen = Bibliothèques spécialisées et archives d'organisations sportives internationales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Spezialbibliotheken und Archive internationaler Sportorganisationen

Bibliothèques spécialisées et archives d'organisations sportives internationales

Inserate und Stellenanzeigen
Annonces et offres d'emploi

Les Jeux olympiques, «ça s'archive»?

Sabine Christe, responsable des Archives historiques
Maurice Jeannin, archiviste
David Tremblay, archiviste

Ce que le grand public retient des Jeux olympiques (JO), ce sont bien souvent les images de l'événement sportif, les compétitions, les champions et leurs médailles. Pourtant, les quinze jours de compétitions sportives auxquelles nous assistons devant notre télévision requièrent une longue et importante organisation qui débute neuf ans avant la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques. Neuf années de travail, c'est autant de rapports, fax, courriels, lettres, contrats, et autres procès-verbaux qui, à terme, permettront de retracer l'histoire des JO.

¹ Pour plus d'information, voir le site www.olympic.org qui offre beaucoup d'informations. Le site du BOCOG à l'adresse <http://fr.beijing2008.cn/index.shtml> est également une mine d'informations intéressantes.

² Session du CIO: assemblée générale des membres du Comité international olympique. Elle se réunit une fois par année. La Session est l'organe suprême du CIO. Elle adopte, modifie et interprète la Charte olympique. Ses décisions sont définitives. La Session peut déléguer des pouvoirs à la commission exécutive du CIO.

³ La commission exécutive du CIO est composée du président, de quatre vice-présidents et de dix autres membres. Elle gère les affaires du CIO.

⁴ Ville (anciennement requérante) acceptée comme ville candidate par la commission exécutive du CIO.

Le propos du présent article est de mettre en évidence les principales activités du service d'archives du Comité international olympique (CIO) liées à la production documentaire des JO.

La collecte et la gestion des documents lors d'événements sportifs: l'exemple des Jeux olympiques

Les archives du CIO sont divisées en deux services. Celui de la gestion documentaire ou archives opérationnelles, situées au château de Vidy, qui gère les documents de ces vingt dernières années, soit de 1988 à 2008, et celui des archives historiques, qui se trouve au sein du Musée Olympique, à Ouchy, en charge des documents datant de 1880 à 1988. Bien qu'indépendants, ces deux services sont complémentaires dans leurs missions afin que le cycle de vie des documents soit respecté.

Les archives opérationnelles

Le service de gestion documentaire a pour mission de collecter et traiter les documents de l'administration du CIO, de définir et de gérer le cycle de vie des documents, d'établir et de mettre à jour les plans de classement pour les départements, services et projets dans le logiciel de GED Livelink édité par OpenText en vue de constituer le patrimoine olympique et faire face à l'accroissement de la masse documentaire.

Au CIO, il est d'usage de diviser la période d'une édition des JO en quatre phases que nous avons reprises dans la structure du présent article étant donné qu'elles correspondent chacune à une production documentaire particulière¹.

Avant les Jeux – phase de candidature

La constitution du patrimoine lié à une édition des Jeux olympiques commence par le lancement de la phase dite «de candidature», qui débute environ neuf ans avant la tenue des Jeux et prend fin avec l'élection de la ville hôte par la Session² du CIO, et ce environ sept ans avant l'édition des Jeux.

Durant cette période, le Comité national olympique (CNO), dont dépend la ville intéressée par l'organisation des JO, présente la candidature de sa ville au CIO et constitue un comité de candidature qui se chargera du suivi du projet. Pour exemple, dix villes se sont portées requérantes à l'organisation des Jeux de 2008: Bangkok, Kuala Lumpur, Beijing, Osaka, Le Caire, Paris, La Havane, Séville, Istanbul et Toronto. Cinq de ces villes, après avoir passé par une phase de sélection initiale, seront acceptées en décembre 2000 par la commission exécutive³ du CIO comme candidates⁴ et sont, de fait, autorisées à aller plus loin dans le processus. Les cinq villes retenues pour les JO de 2008 sont: Osaka, Paris, Toronto, Beijing et Istanbul.

De son côté, pendant cette période, le CIO commence par mettre en place une commission d'évaluation composée d'un groupe d'experts, et définit le cadre des candidatures afin de les guider et de les planifier au mieux. Pour ce faire, il émet des procédures, des guides, des directives, des recommandations, des questionnaires et autres documents de référence permettant aux villes de remettre leur dossier de candidature avec le dépôt de garantie le 17 janvier 2001. Par ailleurs, les villes requérantes sont

tenues de communiquer au CIO toute information relative à leur demande et à leur projet d'organisation des Jeux olympiques de 2008.

Election de la ville hôte

Le 13 juillet 2001, lors de la 112^e Session du CIO – celle-là même qui voit l'élection de Jacques Rogge à la tête du CIO –, Beijing est élue par une large majorité ville hôte des Jeux de la XXIX^e Olympiade. Le soir même de l'élection, la ville signe le Contrat ville hôte auquel sont annexées les lettres de garantie fournies durant la candidature.

Parmi les documents de référence fixant le cadre de l'organisation des Jeux olympiques figurent:

– *La Charte olympique*: elle représente la codification des principes fondamentaux, des règles et des textes d'application adoptés par le CIO. Elle régit l'organisation et le fonctionnement du Mouvement olympique⁵ et fixe les conditions de la célébration des Jeux. La Charte olympique, texte fondamental du Mouvement olympique, est conservée au Musée Olympique par la Bibliothèque du CIO. Un exemplaire papier de la Charte est distribué à tout collaborateur du CIO. Par ailleurs, une version électronique est disponible pour consultation via le logiciel de GED et sur le site www.olympic.org.

– *Le Contrat ville hôte*: c'est un accord écrit conclu entre le CIO, la ville hôte en charge de l'organisation d'une édition des Jeux et le CNO, qui définit en détail leurs obligations en ce qui concerne l'organisation des Jeux. Le Contrat ville hôte est signé dès l'élection de la ville hôte. Une fois rapatrié au siège du CIO, ce document est directement versé au service de gestion documentaire pour conservation et numérisation afin d'en permettre l'accès par l'utilisateur via le logiciel de GED.

– *Les manuels techniques*: ceux-ci s'adressent aux comités d'organisation des Jeux olympiques. Ils contiennent des obligations techniques détaillées, des informations relatives à la planification, des procédures et méthodes, ainsi que des pratiques éprouvées concernant une fonction donnée de l'organisation des Jeux olympiques. Ils peuvent également contenir des infor-

mations propres à cette fonction axées sur les clients ou les sites. Les changements importants devront être approuvés au plus tard six mois après les Jeux. Les manuels techniques sont étroitement liés à d'autres documents clés du CIO, tels que le Contrat ville hôte et la Charte olympique. Aujourd'hui, ils sont au nombre de 26 – notons que l'un d'eux est spécifiquement dédié à la gestion de l'information. Ce dernier fixe des lignes directrices en vue de rendre efficiente la création, la capture, le partage et l'utilisation de l'information et des connaissances à l'intention des COJO dans leur organisation des Jeux olympiques depuis la phase de candidature à la dissolution du comité d'organisation. Il traite des différents

Les cinq villes retenues pour les JO de 2008 sont: Osaka, Paris, Toronto, Beijing et Istanbul.

domaines liés à la gestion de l'information – gestion de l'information et du savoir, *records management*, aspects terminologiques, coordination de l'information publique, constitution de l'héritage olympique, gestion multimédia. Soulignons que le manuel technique traitant de la gestion de l'information est le dernier-né de la collection (2007) et que les améliorations apportées par un tel outil ne peuvent encore être constatées.

– *Les documents officiels de candidature du CIO*: on compte parmi ceux-ci la procédure d'acceptation des candidatures, la procédure de candidature, et un questionnaire aux villes candidates qui permettront aux villes de remettre au CIO leur dossier de candidature, à la suite de quoi la commission d'évaluation du CIO effectuera une visite de la ville et une inspection des sites. Une fois toutes les candidatures étudiées, la commission d'évaluation soumet un rapport écrit au CIO en vue de l'élection prochaine de la ville hôte des Jeux olympiques par la Session.

Ces documents sont d'une haute importance dans le processus d'organisation des Jeux et font figure de documents de référence. A ce titre, ils subissent un traitement particulier. En effet,

habituellement, les départements versent leurs archives selon un cycle défini, alors que les documents produits dans la phase d'évaluation le sont dès validation au service de gestion documentaire. A partir de là, ils sont numérisés dans le logiciel de GED et indexés afin d'être conservés et accessibles aux collaborateurs du CIO.

Avant les Jeux – ville hôte

Dès son élection, la ville choisie met sur pied son comité d'organisation des Jeux olympiques⁶ et devient ainsi un COJO. Le CIO crée une commission de coordination chargée d'évaluer, de superviser et d'assister la nouvelle structure dans la planification et l'organisation des Jeux olympiques. La collaboration des deux entités débute et les échanges d'information s'intensifient. C'est également dès ce moment que la ville hôte doit remettre le premier volume du rapport officiel⁷ des Jeux, où il présente les actions réalisées et une évaluation des

5 Le Mouvement olympique regroupe, sous l'autorité du CIO, les organisations, athlètes et autres personnes qui acceptent d'être guidés par la Charte olympique. Le Mouvement olympique a pour but de contribuer à bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse par le moyen du sport pratiqué sans discrimination d'aucune sorte et dans l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, la solidarité et le fair-play.

6 Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO): l'acronyme «COJO» désigne aussi bien le comité d'organisation des Jeux de l'Olympiade que celui des Jeux olympiques d'hiver. L'organisation des Jeux est confiée par le CIO au CNO du pays hôte ainsi qu'à la ville hôte elle-même. Le CNO du pays hôte constitue le COJO et confie à cette organisation la responsabilité de gérer les opérations nécessaires à la tenue des Jeux.

7 Rapport officiel des Jeux olympiques: une fois les Jeux terminés, le COJO prépare le rapport officiel qui détaille la planification, l'organisation et la célébration des Jeux olympiques. Ce rapport comprend également les résultats officiels des compétitions olympiques. Le rapport officiel des Jeux d'été doit être intitulé selon l'exemple suivant: Rapport officiel des Jeux de la XXVII^e Olympiade. Ce rapport est requis dans le Contrat ville hôte du COJO.

efforts déployés lors de la phase de candidature.

Jusqu'à la tenue des Jeux, le rythme des réunions entre CIO et COJO ne fera que croître, tout comme la production de rapports, l'échange de correspondance, les présentations aux commissions du CIO et les plans directeurs.

Par souci du respect du principe de provenance, tous les documents liés à la tenue d'une Olympiade (choix de la ville hôte, supervision de l'organisation

Ces documents sont d'une haute importance dans le processus d'organisation des Jeux et font figure de documents de référence.

de l'événement, déroulement des Jeux et retours d'expériences) ne sont pas regroupés dans le fonds des JO. Etant donné que la quasi-totalité des départements sont impliqués dans leur organisation et leur déroulement, les documents sont classés dans les archives du département émetteur, ce qui signifie que les documents afférents à la tenue d'une édition des Jeux se retrouvent archivés dans différents départements. Par exemple, un document tel que les discours prononcés aux différentes cérémonies sera archivé au Cabinet du président, alors que les règlements des sports olympiques seront archivés dans le département des Sports. Cette manière de faire respecte parfaitement les principes de provenance et d'intégrité du fonds. Néanmoins, à terme, elle pose le problème de l'éclatement des documents relatifs à une problématique particulière comme la tenue des Jeux. Pour parer à cela, les documents sont classifiés⁸ afin de regrouper intellectuellement ces documents, ce qui permet une navigation virtuelle. Le terme classification est à comprendre ici selon la terminologie archivistique de l'Université de Montréal, à savoir: «processus intellectuel d'identification et de regroupement systématique qui ne correspond donc pas au classement physique des documents».

Durant les Jeux

Ce n'est pas durant les quinze jours durant lesquels se déroulent les JO que la production documentaire est la plus importante. Elle est surtout caractérisée par la parution de formulaires d'accréditation, de circulaires informatives, de communiqués de presse, des discours, ainsi que par la publication des résultats des compétitions en passant par les contrôles antidopage. De plus, c'est à ce moment là que les Comités nationaux olympiques (CNO), les FI (Fédérations internationales), le COJO ou encore les sponsors distribuent toute une série de matériel promotionnel (brochures, dépliants, revues, etc.) sur les divers sites des JO. Pour la plupart, ces documents n'ont pas pour vocation d'être diffusés ou distribués à une plus grande échelle et il est important pour le CIO de les collecter. Une personne de l'administration du CIO est généralement chargée de ce travail, souvent en plus d'une activité quotidienne déjà chargée. A ce titre, nous regrettons que la collecte ne soit pas effectuée par une personne du métier, se consacrant uniquement à cela pendant les quinze jours que durent les JO, comme c'est le cas pour la collecte des objets.

Après les Jeux

La phase post-Jeux a pour but d'effectuer une analyse des jeux et d'en tirer des conclusions afin de réaliser un transfert efficace de l'ensemble des en-

Jusqu'à la tenue des Jeux, le rythme des réunions entre CIO et COJO ne fera que croître, tout comme la production de rapports, l'échange de correspondance, les présentations aux commissions du CIO et les plans directeurs.

seignements pour permettre de continuer à développer et à améliorer les Jeux et leur gestion.

Pour ce faire, le CIO dispose d'une procédure permettant de coordonner et de regrouper la totalité des éléments à prendre en considération.

De cette phase émane une nombreuse documentation composée d'observations, de sondages, de rapports, de recommandations, comptes rendus de séance et plans d'action.

De son côté, le COJO, une fois les Jeux terminés, prépare et remet un rapport complet consacré à la célébration et à l'organisation des Jeux (volumes 2 et 3 du rapport officiel).

Le rapport officiel des Jeux olympiques résume l'expérience des Jeux, exprime leur valeur historique et devient le patrimoine du Mouvement olympique et du public.

A quoi ressemble un fonds une fois les Jeux terminés?

Pour le service de gestion documentaire, la période post-Jeux signifie l'arrivée de nombreux versements de la part de la majorité des départements. En effet, à la fin d'une édition des Jeux, les dossiers sont clos et le personnel se tourne déjà vers une nouvelle édition.

Ce n'est pas durant les quinze jours durant lesquels se déroulent les JO que la production documentaire est la plus importante.

Ainsi plus de 150 dossiers – soit environ 15 mètres linéaires – ont été versés aux archives suite aux Jeux d'Athènes en 2004. Autant de dossiers à reconditionner, décrire, étiqueter, classer et conserver. La collecte des documents liés aux Jeux continue durant plusieurs mois. Dès l'édition terminée, les documents dits de référence sont mis à disposition dans le logiciel de GED. Ainsi, les documents relatifs à la tenue des deux dernières éditions des Jeux (Athènes 2004 et Sydney 2000) sont à disposition des collaborateurs du CIO pour consultation en vue de la préparation des prochains Jeux. L'intérêt de ce travail de collecte est donc opérationnel avant d'être patrimonial, ce qui donne un sens et une «vie» à ces archives.

Il est important de relever que le patrimoine collecté pour une édition des JO ne se limite pas à la collaboration étroite et aux nombreux échanges entre le CIO et le COJO. L'organisation d'un tel événement impacte l'ensemble de la famille olympique. Ainsi de nombreux documents émanent de la collaboration avec les FI des sports olympiques, les CNO et les membres du CIO.

Un autre pan important du corpus documentaire lié à la tenue des JO est

8 Terminologie archivistique de l'Université de Montréal

la partie contractuelle. En effet, de nombreux contrats sont signés afin de régler les questions de droits télévisuels, de licences, de partenariat et de sponsoring. A titre d'exemple, plus de 37 dossiers de contrats directement liés à l'Olympiade d'Athènes en 2004 sont conservés à la gestion documentaire. A ceux-ci, s'ajoutent de nombreux contrats réglant les droits de radiodiffusion ou d'utilisation du symbole olympique. Les contrats sont dans leur ensemble conservés à la gestion documentaire dès signature. Chacun d'eux est numérisé et décrit à l'aide de champs spécifique afin d'en faciliter la consultation et la recherche.

Soulignons encore que tous les documents liés à un jeu ne sont pas regroupés au CIO. Le COJO verse en principe ses archives aux archives de la ville ou du pays hôte. Le fonds d'un COJO sera beaucoup plus complet sur la vie de l'organisme et ses relations avec ses partenaires, alors que le fonds du CIO est plus axé sur les relations avec le COJO et ses propres partenaires. Les deux fonds se veulent donc complémentaires. Il existe un répertoire des archives des COJO accessible par le lien suivant: http://olympicstudies.uab.es/directory/area2_institution.asp?IDCLASSIFICATION=9.

Jusqu'à présent, le CIO gardait l'entier des documents produits ou collectés dans le cadre de son activité. L'accroissement de la production documentaire et les problèmes d'espace de conservation ont amené les services des archives à travailler sur un calendrier de conservation pour les documents CIO. Le calendrier est aujourd'hui en cours de finalisation. Dès que les règles auront été présentées à l'ensemble des départements et validées par les directeurs, le calendrier de conservation permettra de juguler la croissance documentaire, de réduire les coûts de conservation et de mieux identifier les documents essentiels et/ou ayant une valeur historique.

La constitution d'un patrimoine historique: transfert et diffusion des archives des Jeux olympiques

Une fois ces documents collectés et traités, ils restent vingt ans sous la responsabilité du service de gestion documentaire avant d'être versés au service des

archives historiques et d'être accessibles au public. Les missions de ce service sont de collecter, conserver, décrire et diffuser les documents écrits qui sont produits par le CIO et le Mouvement olympique en général dans le cadre de ses activités passées.

Les archives historiques

Les archives historiques sont constituées d'un kilomètre de documents papier, manuscrits et microfilms. Les fonds⁹ conservés reflètent les activités de l'administration du CIO ainsi que les relations de l'institution avec ses principaux partenaires; le propos de cet article étant principalement d'aborder la problématique des JO, c'est sur ce fonds que nous nous arrêtons en particulier. Des premiers Jeux de l'ère moderne, rénovés par Pierre de Coubertin à Athènes en 1896, jusqu'à ceux de Séoul en 1988, le fonds témoigne des activités du CIO liées à la préparation, l'organisation et le déroulement des JO d'été et d'hiver ainsi que de leur bilan et des relations du CIO avec le Comité d'organisation des Jeux (COJO). Contrairement aux autres fonds conservés qui contiennent pour la plupart uniquement de la correspondance, leur contenu est extrêmement riche et varié. Il va du concours d'art, aux partitions de musique, brochures et rapports techniques

Un autre pan important du corpus documentaire lié à la tenue des JO est la partie contractuelle.

ques, en passant par les articles de presse et les contrats ainsi que diverses publications. Tous ces documents permettent aux chercheurs de retracer l'histoire de chaque édition des JO ainsi que l'évolution de cet événement au fil du XX^e siècle.

Pour l'archiviste, un simple coup d'œil aux rayonnages permet de réaliser à quel point le volume d'information lié à cet événement a augmenté. Nous conservons 22 dossiers pour la série des JO d'Athènes organisés en 1896, alors que pour ceux de Los Angeles, qui ont eu lieu en 1984, nous en avons 412, soit une augmentation proche de 200%! Il est aussi intéressant de constater l'apparition ou la disparition

de certains documents. Ainsi, le premier contrat signé à l'occasion d'une édition des JO date de 1928; il s'agit d'une convention entre la commune de St. Moritz et le Comité olympique suisse au sujet de la célébration des 2^{es} Jeux olympiques d'hiver. Il faut ensuite faire un bon dans le temps et attendre les années 1960, avec les JO de Mexico et Grenoble pour en trouver à

L'accroissement de la production documentaire et les problèmes d'espace de conservation ont amené les services des archives à travailler sur un calendrier de conservation pour les documents CIO.

nouveau un voire deux par JO. En 1984, toujours à Los Angeles, on compte 22 contrats commerciaux signés entre le CIO et divers organismes, en particulier des télévisions. A l'inverse, certains thèmes disparaissent au fil des années: ainsi, les documents liés au concours d'art ne font plus partie du fonds dès les JO de 1948.

Le passage aux archives historiques: du transfert des documents à leur diffusion

S'il est aujourd'hui difficile d'établir le scénario exact du transfert des documents des JO de Beijing qui aura lieu en ... 2028, nous pouvons en revanche témoigner de notre pratique actuelle. Les archives des premiers JO d'Athènes jusqu'à celles des JO de Los Angeles ont été déposées au Musée lors de son ouverture, en 1993.

En 2005, nous avons vécu notre premier transfert à la suite duquel nous avons reçu de la gestion documentaire les JO de Séoul (été 1988) et Calgary (hiver 1988). L'objectif principal de ce travail était de rendre disponibles au public les documents de ces JO au moment de l'ouverture du délai de protection.

9 Les principaux fonds sont les suivants:

Présidents, Membres, Jeux olympiques, Villes candidates, CNO, FI, Commissions, Administration, Relations extérieures, Jeux régionaux. Une description précise de chacun d'entre eux a été faite dans l'article suivant: Bianchi, Cristina, *Memoria Olympica*, In: *Relations Internationales*, n° 111, 2002

tion, soit au 1^{er} janvier 2009. Le versement s'est déroulé en trois étapes, à savoir la préparation des dossiers physiques, leur transfert ainsi que les modifications nécessaires dans la base de données commune (pour quelques mois encore) aux deux services d'archives, iRIMS, dont le fournisseur est Opentext. Le contenu de ces dossiers traite des différentes phases de l'orga-

Olympic Games Knowledge Management (OGKM)

Dans l'idée de faire partager aux Comités organisateurs des futurs Jeux olympiques (COJO) les expériences de leurs prédécesseurs, le Comité international olympique a mis en place en 1998 un programme de transfert des connaissances, appelé OGKM depuis 2005. Les documents sont mis à disposition sur un extranet, géré par le CIO, auquel ont accès tous les comités d'organisation des futurs Jeux olympiques ainsi que les villes candidates à l'organisation des Jeux. On y retrouve les documents de chaque édition des Jeux depuis 2000: Sydney (2000), Salt Lake City (2002), Athènes (2004) et Turin (2006). Le principe est le suivant: les villes organisatrices des Jeux olympiques doivent mettre à disposition du CIO la documentation pertinente à la préparation et la tenue de leur édition des Jeux. Chaque comité d'organisation peut donc consulter les documents pertinents des autres comités et va ensuite mettre à disposition les siens pour les futurs comités d'organisation. Cela permet ainsi aux villes organisatrices des JO de bénéficier de conseils et exemples desquels s'inspirer dans la création de nouveaux Jeux.

L'utilisateur de l'extranet trouvera aussi en ligne des conseils et directives du CIO aux COJO, notamment les manuels techniques sur l'organisation des JO, qui consistent en plus de 6000 pages d'obligations, de recommandations ou d'exemples tirés des éditions précédentes des Jeux. OGKM met également à disposition des COJO un réseau d'experts et organise régulièrement des séminaires et ateliers sur des thèmes spécifiques. Des programmes d'observation, d'évaluation et de débriefing après chaque édition des Jeux sont également pilotés par l'équipe OGKM au sein de la Direction des Jeux olympiques du CIO. OGKM est donc un programme très utile pour toutes les villes organisatrices des Jeux olympiques, axé sur le partage d'information et de connaissances.

nisation de ces JO comme le programme des compétitions, les aspects financiers, les règlements techniques, l'organisation du village olympique et de l'hébergement en général, de même que tout ce qui touche au stade et aux équipements sportifs, aux aspects commerciaux comme le marketing et la diffusion TV, en passant par les discours prononcés à cette occasion ou encore les affaires médicales. Ils comprennent surtout de la correspondance entre le CIO et les COJO, les FI, les CNO, des contrats, des rapports, des brochures et des livres.

La première étape du travail de transfert a été d'identifier les dossiers à transférer. Une partie d'entre eux était répertoriée sur notre base de données, dont nous avons tiré des inventaires qui ont permis de vérifier la cohérence avec les dossiers physiques. Ceux qui ne se trouvaient pas encore dans iRIMS ainsi que des classeurs et publications isolées, ont fait l'objet d'un inventaire papier. Ceci nous a permis d'identifier certains dossiers manquants, mal classés voire perdus dès le début du transfert et de raccourcir la phase de contrôle en fin de projet.

La seconde étape a été le transfert physique des dossiers, impliquant la mise en palettes, le transport et une réorganisation des magasins aux archi-

Pour l'archiviste, un simple coup d'œil aux rayonnages permet de réaliser à quel point le volume d'information lié à cet événement a augmenté.

ves historiques afin de permettre l'accueil des nouveaux dossiers. Ces derniers ont aussi dû être nettoyés à l'aide d'un aspirateur spécial.

La dernière phase a consisté à faire les changements informatiques ad hoc dans iRIMS. Lors de tests préalables, nous avons réalisé que la base de données réagissait très mal aux changements de masse que nous souhaitions faire et qui concernaient la localisation, l'emplacement et l'état (ACT pour archives opérationnelles et HIS pour les historiques). Le risque encouru étant la perte de certaines données, nous avons changé ces informations manuellement afin que la base soit à jour.

Afin «d'officialiser» tout cela, nous avons rédigé (et signé) des bordereaux de versement contenant les informations suivantes: service versant, responsables du versement, signatures des cheffes de service, date du transfert, nombre de dossiers et inventaire précis (tiré d'iRIMS).

Une fois arrivés aux archives historiques, le traitement final des documents reste à effectuer afin d'en assurer la pérennité et la diffusion optimale car il nous sont remis dans des boîtes, des

Les archives des premiers JO d'Athènes jusqu'à celles des JO de Los Angeles ont été déposées au Musée lors de son ouverture, en 1993.

dossiers et des classeurs n'étant pas prévus pour la conservation à long terme. A ce titre, il s'agit non seulement de remplacer les dossiers utilisés pour l'usage courant à la gestion documentaire par des contenants en matériaux non acides (chemises, dossiers, boîtes) mais aussi d'ôter les pièces de métal (trombones, agrafes) en vue d'une conservation à long terme.

En ce qui concerne le catalogage, il s'agit ensuite de vérifier le contenu des dossiers et d'en préciser la description dans la base de données pour faciliter les recherches et la mise à disposition des archives. En effet, la description ayant été faite par la gestion documentaire, elle est généralement succincte. Par exemple, un dossier décrit de la façon suivante à la gestion documentaire: «JO Séoul/Trêve olympique» deviendra «Trêve olympique aux Jeux olympiques de Séoul 1988: déclaration du maire de Séoul». Au niveau supérieur (fonds), tout le travail de description incombe aux archives historiques bien que

Au niveau supérieur (fonds), tout le travail de description incombe aux archives historiques bien que jusqu'à présent, cette partie de la description se soit avérée sommaire.

jusqu'à présent, cette partie de la description se soit avérée sommaire. Même si ces différences semblent minimes,

elles demandent, du côté des archives historiques, un gros travail de reprise qui va encore s'accentuer dans les années à venir. En effet, nous sommes sur le point de migrer sur un nouveau sys-

tème, ScopeArchiv, basé sur ISAD(G), et la gestion documentaire travaille depuis un an sur Livelink et le module Records Management (LLRM). Les différences de traitement vont aussi s'am-

plifier sur ce plan, entre un système très orienté «records management» et un autre très orienté «archives historiques», et le prochain transfert se fera non seulement de manière physique

ABSTRACT

Kann man die Olympischen Spiele archivieren?

Die zwei Wochen sportlicher Wettkämpfe, denen wir vor unseren Fernsehern beiwohnen, setzen eine umfassende Organisation voraus, die bereits neun Jahre vor der Eröffnung der Olympischen Spiele ihren Anfang nahm. Neun Jahre Arbeit, das bedeutet zahllose Rapporte, Faxe, E-Mails, Briefe, Verträge und weitere Protokolle, die es schliesslich ermöglichen werden, die Geschichte der Olympischen Spiele nachzu vollziehen. Der Artikel gibt Auskunft über die wichtigsten Aktivitäten im Zusammenhang mit der Dokumentation und Archivierung der Olympischen Spiele. Das Archiv des IOC ist in zwei Dienste unterteilt – auf der einen Seite die operationelle Dokumentation und Archivierung, die im Schloss Vidy untergebracht ist und Dokumente aus den letzten 20 Jahren verwaltet, und auf der anderen Seite das historische Archiv, das sich im Olympischen Museum befindet und Dokumente ab 1880 beherbergt. Es ist die Aufgabe des Dokumentationsdienstes, Dokumente aus der Administration des IOC zu sammeln und zu bearbeiten, den Lebenszyklus der Dokumente zu definieren, zu gewährleisten und in der Software-Applikation GED Klassifikationspläne zuhanden der Departemente, Dienste und Projektorganisationen zu erstellen und zu aktualisieren. Ziel ist und bleibt dabei, das olympische Erbe zu erhalten.

Zu den Referenzdokumenten, welche den Organisationsrahmen der Olympischen Spiele bestimmen, gehören die sogenannten technischen Handbücher. Seit 2007 existiert ein Handbuch, welches das Informationsmanagement spezifisch behandelt. In ihm werden Richtlinien im Hinblick auf die Generierung, Gewinnung, Weitervermittlung und Verwendung von Information und Know-how festgelegt. Diese Richtlinien dienen den Komitees für die Organisation der Olympischen Spiele als Orientierungsgrundlage von der Kandidatur-Phase bis zur Auflösung des Komitees. Das Handbuch thematisiert verschiedene Themenbereiche des Informationsmanagements, so etwa Informations- und Wissensmanagement, Record Keeping, terminologische Aspekte, Koordination der öffentlichen Information, Aufbau und Erhalt des olympischen Erbes, Multimedia-Management.

Nach den Spielen fällt eine imposante Dokumentationsmasse (inklusive Verträge) an: Nach den Spielen von Athen 2004 wurden den Archivdiensten über 150 Dossiers – das entspricht ca. 15 Laufmetern – übergeben. Die Dossiers müssen anschliessend allesamt aufbereitet, beschrieben, etikettiert, klassiert und konserviert werden. Das Sammeln von Dokumenten mit einem Bezug zu den Spielen erstreckt sich über mehrere Monate. Sobald die Bearbeitung abgeschlossen ist, werden die sogenannten Referenzdokumente der letzten zwei Spiele über die Software GED den Mitarbeitern des IOC zur Verfügung gestellt. Die Mitarbeiter können die Dokumente dann im Hinblick auf die Vorbereitung der nächsten Spiele nutzen.

Nicht alle Dokumente, die einen Bezug zu Olympischen Spielen aufweisen, werden beim IOC verwaltet. Das jeweilige Organisationskomitee übergibt seine Archive in der Regel der Gaststadt oder dem Gastland. Die Bestände eines Organisationskomitees sind in Bezug auf die Gesamtheit der Abläufe eines Spieles und auf die entsprechenden Beziehungen zu den Partnern vollständiger als jene des IOC. Die Bestände des IOC konzentrieren sich eher auf die Beziehungen zum Organisationskomitee und zu den eigenen Partnern. Die beiden Bestände ergänzen sich also. Im Internet existiert ein Verzeichnis über die Archivbestände der Organisationskomitees: http://olympicstudies.uab.es/directory/area2_institution.asp?IDCLASSIFICATION=9

Nachdem die Dokumente vereint und bearbeitet sind, bleiben sie während 20 Jahren unter der Verantwortung des Dokumentationsdienstes. Anschliessend werden sie dem historischen Archiv übergeben und dort für die Öffentlichkeit zugänglich gemacht. Aufgabe des historischen Archivs ist es, jene schriftlichen Dokumente zu sammeln, aufzubewahren, zu beschreiben und zugänglich zu machen, die vom IOC und allgemein von der Olympischen Bewegung im Rahmen ihrer vergangenen Tätigkeiten produziert worden sind. Der historische Bestand umfasst zurzeit einen Laufkilometer an Dokumenten. Die aufbewahrten Bestände (1) geben einen Überblick über die Aktivitäten der IOC-Administration und über die Beziehungen der Institution zu ihren wichtigsten Partnern.

Die Archivbestände der Olympischen Spiele sind im Verlauf der letzten Jahre stark gewachsen – dies im Gegensatz zu den übrigen Beständen, die mehrheitlich ausschliesslich Korrespondenzen enthalten – und können mit sehr breit gefächerten Informationen aufwarten: Archiv zu Kunstwettbewerben, Musikpartituren, technische Handbücher und Berichte, Presseartikel, Verträge...

Anlässlich der Übergabe der Archive von den Spielen in Seoul und Calgary konnte der Dokumentationsdienst sämtliche Phasen einer Archivierung erfahren und durchleben: (physische) Verlegung, Aufbereitung, Reinigung, Aktualisierung der Informatik-Datenbank. In Bezug auf den letzten Punkt betonen die Autoren die unterschiedlichen Auffassungen von Recordkeepern oder -managern und Archivaren. Letztere gehen präziser vor und legen grossen Wert auf die Neuaufbereitung bereits erfasster Daten. Sie weisen zudem darauf hin, dass die nächste Anpassung der Software an den Standard ISAD(G) – der sich von jenem unterscheidet, der 2007 für das Dokumentenmanagement zur Anwendung gelangte – neue Vorgehensweisen beim Austausch von Informatikdaten voraussetzt, welche zu den schon bestehenden Schwierigkeiten beim physischen Transport der Dokumente noch hinzukommen werden.

(1) Die wichtigsten Bestände: Präsidenten, Mitglieder, Olympische Spiele, kandidierende Städte, NOK, IF, Kommissionen, Administration, Beziehungen nach aussen, Regionale Spiele. Eine umfassende Beschreibung der einzelnen Bestände nimmt der folgende Beitrag vor: Bianchi, Cristina: «Memoria Olympia», Relations Internationales, Nr. 111, 2002.

mais va aussi nécessiter un «pont» permettant aux données de passer sans dommage d'un système à l'autre. Restera toujours, du côté des archives historiques, le travail de description détaillé et normalisé, basé sur ISAD(G), à

rédiger afin de pouvoir diffuser l'information au public.

Comme précisé plus haut, c'est vingt ans après leur production que les documents sont communiqués au public. Selon nos statistiques, le fonds des JO reste le plus consulté par les chercheurs de passage aux archives et dont l'intérêt dépasse d'ailleurs largement l'histoire du sport ou celle du Mouvement olympique, mais permet d'aborder des thèmes de recherches extrêmement variés allant de l'architecture des stades, à l'his-

toire de la musique, l'éthique ou la médecine sportive, en passant par l'écologie. A ce titre – chaque année – dans le cadre du Centre d'études olympiques¹⁰ (CEO), le service des archives historiques accueille plus de 150 chercheurs intéressés par le patrimoine olympique.

Contacts:

Sabine.christe@olympic.org
Maurice.jeannin@olympic.org
David.tremblay@olympic.org

¹⁰ Le CEO comprend les services suivants: archives historiques, bibliothèque, archives photos, archives audiovisuelles, centre d'information (chargé de l'accueil) et le service des relations avec les Universités.

Préservation et diffusion du patrimoine audiovisuel du CIO

Entretien avec Blaise Chardonnens (responsable des archives Images, Département de la gestion de l'information du CIO), avec la collaboration d'Isabelle Fillon et Khanh Nguyen.

arbido: Que recouvre la notion d'archives «Images» au CIO?

Les archives dites «Images» du CIO comprennent plusieurs types de médias: les films et vidéos, les photographies, le son. La majorité de ces archives est aujourd'hui sur supports analogiques et nécessite un traitement de restauration et de conservation différencié selon le support.

Quelles missions accombez-vous?

Le rôle du service est d'assurer la pérennité du patrimoine photographique et audiovisuel du CIO. Pour ce faire nous sommes responsables de la bonne conservation, gestion et diffusion des archives Images du CIO.

Quelles sont vos sources d'acquisitions?

Ventes aux enchères, donations, Comités nationaux olympiques ou cinémathèques du monde entier. Cependant, la principale source d'acquisition reste le versement interne par les départements du CIO.

Cela représente quel volume de données?
Au retour des Jeux de Beijing, les fonds

compteront 40 000 heures d'images animées, 3500 heures de documents sonores et 655 000 photographies. Pour chaque édition des Jeux olympiques, il faut compter sur une production de 5000 heures de vidéo et 70 000 photographies.

Lors des Jeux olympiques, l'organisme OBS (Olympic Broadcast Services) est en charge de réaliser pour le compte du CIO toutes les images des épreuves et des cérémonies afin de les mettre à disposition des télévisions ayant-droits du monde entier. Pour mener à bien cette mission, 4000 personnes sont employées, 60 cars de production et 1000 caméras. Une des missions d'OBS qui touche directement le service Images est l'enregistrement sur bandes vidéo de l'intégralité de la production mais aussi l'indexation sous forme de logsheets (description scène par scène). Ces tâches sont réalisées sur site en direct pendant les Jeux olympiques. Pour y parvenir, 70 documentalistes ont été formés et entraînés durant huit mois. Le fruit de leur travail sera transmis au CIO à la fin des Jeux sous forme de fichiers-tableurs qui sont migrés dans la base interne du CIO. Quant aux cassettes, elles sont envoyées par avion et archivées dans les locaux du CIO. Pour que ces opérations se déroulent sans heurts, l'archiviste du service Images est en relation directe avec son

homologue aux JO et lui transmet toutes les directives pour le catalogage et l'indexation. Un document de référence destiné à garder une ligne de production identique entre les Jeux est produit avant chaque édition. Il permet de contrôler syntaxe et vocabulaire. Pour la première fois dans l'histoire des Jeux, l'intégralité de l'archive sera produite et enregistrée en haute définition 1080i sur format Panasonic DVCPRO HD.

Il faut encore ajouter 2000 heures d'images des coulisses des Jeux, très utilisées pour le transfert de connaissance entre chaque Comité d'organisation. Cette production est réalisée par le CIO. Le service Images reçoit également la production du film officiel (le film monté et les rushes) et les archives audiovisuelles du comité d'organisation des Jeux olympiques. Ces versements sont également accompagnés de logsheets créés selon les directives de l'archiviste du service Images. C'est un défi à chaque fois pour l'obtention d'un bon catalogage.

La production photographique est également réalisée en interne, que ce soit lors des Jeux olympiques ou non, comme par exemple les réunions du CIO.

Une opération intitulée The Olympic Picture Library (TOPL) est montée en lien avec la tenue des Jeux. Cinq photographes, un manager, trois documen-

talistes et un technicien photos travaillent d'arrache-pied sur le terrain pour alimenter quotidiennement le Cabinet du Président, le département de la communication ainsi que les autres départements du CIO. 80 000 clichés sont réalisés, un tiers est retenu et mis à disposition sur un site ftp. A la fin des Jeux, la sélection est versée aux archives Images et indexée.

L'équipe pour gérer le fonds est à la mesure de cette masse?

Pour les archives photos, trois personnes sont engagées avec des contrats fixes. Pour 630 000 photographies, autant dire que l'on va à l'essentiel soit les acquisitions, l'indexation et les recherches clients. Il n'y a pas de miracle. Pareil pour l'audiovisuel. Nous avons 2,5 postes fixes. Mais, soyons juste, tous les projets annexes, notamment la refonte de notre base de données, la nu-

Une des missions d'OBS qui touche directement le service Images est l'enregistrement sur bandes vidéo de l'intégralité de la production mais aussi l'indexation sous forme de logsheets.

mérisation et conservation, les productions au retour des Jeux olympiques permettent d'engager du personnel ad hoc.

Vous évoquez des acquisitions via les mises aux enchères...

Oui, le service reçoit les catalogues mensuels de mises aux enchères pour tout ce qui touche la sphère olympique (Healey & Wise, Ingrid O'Neil, International Sports Collection, Agon Sports World, Axel Schmolt). C'est un marché en soi. On trouve surtout des photographies mais aussi des films ou des objets. Les données, souvent maigres, sont analysées pour décider s'il y a un intérêt à miser. Nous nous sommes aperçus que les collectionneurs ou agences photographiques étaient prêts à investir beaucoup d'argent sur certaines photographies rares. Nous avons donc décidé de miser par téléphone quand c'est nécessaire. Mais de manière générale nous achetons surtout des cartes postales, des photographies. Les derniers achats documentent les Jeux de Los An-

geles (1932). Pour les films en revanche, nous sommes peu intéressés du fait que les ventes proposent surtout des copies 16 mm provenant de films officiels 35 mm que le CIO possède déjà. Il arrive parfois que l'on trouve des films amateurs mais c'est de plus en plus rare.

Et les donations?

Les privés ayant eu un lien avec le Mouvement olympique – souvent les enfants ou petits-enfants – recourent aux ventes aux enchères en espérant en tirer un bon prix. A l'inverse, certaines per-

Nous nous sommes aperçus que les collectionneurs ou agences photographiques étaient prêts à investir beaucoup d'argent sur certaines photographies rares.

sonnes ne sont pas toujours prêtes à se séparer de leurs archives en dépit de la dégradation de celles-ci. Malgré notre mise en garde, elles ne se rendent généralement pas compte à terme de l'impact de leur décision.

Vous pourriez nous signaler l'une des dernières donations?

Récemment, nous avons reçu un album de la famille de Walter Bach, gymnaste suisse ayant participé aux Jeux de Berlin (1936). Mais il faut noter que les donations se font de plus en plus rares car elles deviennent de vrais échanges monétaires!

Vous avez des contacts avec les grandes associations d'archives de télévision (FIAT) et des cinémathèques (FIAF)?
Oui, créer un réseau de contacts et l'entretenir est essentiel pour notre mission d'acquisition et restauration. C'est très souvent au détour d'une discussion que sont mentionnées d'éventuelles sources. On vient par exemple de restaurer le film coréalisé par Claude Lelouch et François Reichenbach *13 jours en France* qui avait été tourné en 1968 à l'occasion des Jeux de Grenoble.

Avec la Cinémathèque suisse, vous avez des liens privilégiés?

Nous sommes régulièrement en contact. Depuis toujours la Cinémathèque

que suisse a été une référence pour la conservation des archives films du CIO. Aujourd'hui nos fonds sont disséminés entre Los Angeles et Londres dans des entreprises privées spécialisées dans le stockage. Notre objectif est de centraliser le stockage de ces films à la Cinémathèque suisse. Avant d'en arriver là, un gros travail d'inventaire et de reconditionnement devra être réalisé. Les négatifs originaux seront séparés des copies de projection et placés dans des locaux séparés à des températures de conservation différentes. Pour des raisons de sécurité, un suivi de l'état sanitaire des films sera effectué.

Pourquoi une telle dispersion?

Tout cela vient du fait que le CIO avait confié en 1998 le mandat d'acquisition et restauration à une société londonienne. Depuis 2003, cette fonction a été internalisée. Aujourd'hui, on compte environ 7000 boîtes de films en attente de restauration. 4000 d'entre elles sont à Londres. Elles disposent d'inventaires mais sans standardisation.

Vous parlez de restaurer les films pellicules; vous produisez des duplicitas?

Selon la nature et l'importance historique du film, plusieurs techniques sont envisagées. Généralement une copie de

Notre objectif est de centraliser le stockage de ces films à la Cinémathèque suisse.

sécurité film sur film (marron) est réalisée, puis selon les cas, un télécinéma HD est effectué à partir du négatif original. Une fois la numérisation terminée, nous effectuons un étalonnage numérique depuis le master HD. Nous travaillons essentiellement sur support HD D5 de Panasonic.

Dans d'autres cas et plus particulièrement depuis l'évolution des scanners films, nous réalisons un scan 4K qui sera ensuite étalonné. Un retour sur film 35 mm et une copie sur vidéo HD sont ensuite effectués. Les scans 4K sont conservés sur bandes informatiques LTO. Aujourd'hui notre politique est claire. La sauvegarde et conservation de nos films pellicules se fait sur sup-

ports films acétates. Ces travaux sont réalisés aux USA dans des laboratoires certifiés KODAK et ISO.

Et pour le traitement documentaire, que faites-vous?

En fonction d'un cahier des charges très précis, le CIO a fait développer son propre logiciel de traitement documentaire multimédia. Nous avons collaboré avec

La sauvegarde et conservation de nos films pellicules se fait sur supports films acétates. Ces travaux sont réalisés aux USA dans des laboratoires certifiés KODAK et ISO.

un consultant et une entreprise française qui ont travaillé pour l'INA.

Qu'est-ce qui va changer pour vous avec ce nouveau produit?

La nouvelle base de données va également permettre de gérer le workflow du traitement des films et photographies, depuis leur acquisition jusqu'à la commercialisation. Cette nouvelle approche du travail nous a demandé de revoir l'ensemble de nos procédures mais également l'organisation de certains services.

C'est un outil destiné à l'interne uniquement?

Dans un premier temps nous nous adresserons par extranet à un public strictement professionnel: télévisions, agences, producteurs, en somme les consommateurs marchands du monde olympique. Par la suite, la Famille olympique aura un accès privilégié à certains fonds. Quant au grand public, il devrait avoir un accès via internet sur des productions thématiques et non sur des rushes. Mais c'est une réflexion qui a débuté cette année seulement. Tout reste encore ouvert sur la partie «mise en valeur de la collection».

Quid de la conservation des collections vidéos?

De longues discussions et recherches préalables ont été nécessaires. Nous devions trouver un format de fichier nous permettant une diffusion de qualité *broadcast* et ne pas perdre de qualité suite à une trop forte compression

lors de la numérisation. Nous avons opté pour le format MPG2 50 mbps pour le SD et 70 mbps pour la HD. Le stockage se fera sur des bandes type LTO4. Les images très demandées seront stockées sur le serveur pour un accès en ligne. Pour les fichiers sur bandes LTO, un *partial restore* sera possible. Un jeu supplémentaire de LTO4 sera stocké hors de la robotique du CIO par une société spécialisée dans la sécurité des données.

Les formats obsolètes (U-Matic, d3, Beta SP) seront numérisés par une société externe alors que nous traiterons en interne les cassettes produites dès les années 2000. Nous pourrons encoder simultanément deux flux standards à 50 mbps ou un flux 70 mbps pour la haute définition.

Le client accèdera depuis l'intranet ou l'extranet directement au proxy WM9

(500 kbps). Il pourra chercher dans la base et précisera dans son panier les *times codes* débuts et fins pour solliciter les extraits au service commercial.

Et pour le travail de mise à disposition d'archives, quel sera le tarif?

Nous ne nous sommes pas encore penchés sur la tarification. La diffusion en ligne sera pour nous une nouvelle aventure. On pourra imaginer des formes d'abonnement pour accès au *streaming*, indépendamment de la sélection d'images. Tout reste à définir sur ce point. L'extranet est prévu en fin de projet, soit 2010.

Propos recueillis par Frédéric Sardet

Contact: blaise.chardonnens@olympic.org

ABSTRACT

Interview mit Blaise Chardonnens (Leiter des Bildarchivs der Informationsabteilung des Internationalen Olympischen Komitees)

Das «Bildarchiv» des Internationalen Olympischen Komitees umfasst Videos, Filme und Fotografien, die sich meist auf analogen Datenträgern befinden und einerseits aus eigener Produktion und andererseits aus Ankauf, Schenkungen sowie Versteigerungen stammen. Der Gesamtbestand wird nach Abschluss der Olympischen Spiele in Peking 40 000 Stunden Video und Film sowie 3500 Stunden Tondokumente sowie 655 000 Fotografien umfassen. Die Spiele in China umfassen 5000 Stunden Video, erstmals in der hohen Auflösung 1080i (Format Panasonic DVCPRO – HD). Dazu kommen weitere 2000 Stunden Videobilder über Ereignisse hinter den Kulissen der Spiele. Ein weiteres Projekt, «The Olympic Picture Library» (TOPL), wird zusätzliche 80 000 Fotos aus Peking bringen, von denen ein Drittel ins Bildarchiv auf einen FTP-Server übernommen wird. Diese grosse Bilderflut wird von 300 Stellenprozenten im Bereich Fotografie und 250 Stellenprozenten im Bereich Film/Video bewältigt. Für die erwähnten Zusatzprojekte müssen weitere Temporärstellen geschaffen werden. Bei den Zukäufen handelt es sich vor allem um historische Fotos, so wurden etwa vor Kurzem Bilder von den Olympischen Spielen 1932 (Los Angeles) erworben. Filme sind weniger gefragt, handelt es sich bei diesen doch meist um Kopien von offiziellen Olympiafilmen. Auch Schenkungen werden in kleinerem Umfang entgegengenommen, so zuletzt die Sammlung des Turners Bach, der an den Spielen von Berlin (1936) teilgenommen hat. Daneben unterhält das Bildarchiv auch ein Kontaktnetz zu internationalen Organisationen wie etwa der International Federation of Television Archives und der Fédération Internationale des Archives du Film. Regelmäßige Kontakte bestehen zur Cinémathèque suisse, wo man den Filmbestand, der sich gegenwärtig teilweise in London und in Los Angeles befindet, zentral lagern möchte. Es werden auch Projekte zur Filmrestaurierung und zur Duplizierung im HD-Format durchgeführt. Das Internationale Olympische Komitee verfügt über eine multimediales Dokumentenmanagementsystem, mit dem der gesamte Arbeitsprozess von der Übernahme bis zur kommerziellen Verbreitung gesteuert werden kann. In mehreren Schritten soll dieses System zuerst für die professionellen Abnehmer, dann für die Mitgliedsorganisationen des Olympischen Komitees geöffnet werden. Im Rahmen eines Digitalisierungsprojekts soll der gesamte Bestand an Bildern (Foto/Video) im Format MPG2 50 mbps für SD und 70 mbps für das HD-Format auf LTO4-Bändern gespeichert werden. Interessenten werden künftig ihr Material direkt über das Intra- und Internet bestellen können. Die Preise sind noch nicht bekannt. Das Extranet wird erst 2010 zur Verfügung stehen.

Médiation et sport: l'expérience du Musée Olympique de Lausanne

chologue du sport. À travers les différentes déclinaisons de l'offre, l'objectif est d'offrir une histoire olympique dans laquelle l'humain est au cœur de l'expérience. Anne Chevalley, responsable du Service éducatif et culturel, et Anne-Gaëlle Lardeau, chargée de projet

L'accessibilité au savoir n'a jamais été aussi aisée. Opinions et informations sont surmédiatisées, relayées à travers le monde dans des blogs et des forums de discussion en des temps record. Dans cette situation, qui nous expose à une surabondance d'informations sans outil d'évaluation de leur qualité, il devient de plus en plus nécessaire, et paradoxalement de plus en plus difficile, de se forger une opinion éclairée.

Le sport est un bon exemple: fans ou «allergiques», amateurs ou professionnels, chacun a une opinion sur ce qu'est – ou devrait être – l'esprit sportif. Pourtant, combien sommes-nous à fonder notre position sur une réflexion personnelle, critique, isolée de l'influence des médias? Néanmoins, sans doute s'agit-il moins d'un manque de volonté que d'un manque d'outils adaptés. Dans ce contexte, Le Musée Olympique de Lausanne, via son Service éducatif et culturel, souhaite favoriser l'émergence d'une citoyenneté responsable et engager un dialogue respectueux et ouvert autour des valeurs olympiques que sont: respect, amitié, excellence. Ainsi, il propose depuis quinze ans des outils de médiation à destination d'un public varié: adultes, familles, écoles.

Qu'est-ce que la médiation?

Etymologiquement, le terme de médiation vient de *mediare* qui signifie être au milieu. Dans le cadre du musée, comme le mentionne la Charte déontologique de la médiation culturelle¹, il induit l'idée d'une «triangulation». Ceci implique qu'un tiers favorise la rencontre entre les publics et les objets culturels que sont, par exemple, des expositions.

Celles proposées au Musée Olympique de Lausanne sont:

- permanentes – sur le thème des Jeux olympiques et leur histoire –
- temporaires en lien avec l'actualité olympique (exemple: jusqu'au 29 octobre 2008, exposition «Beijing 2008»).

En fonction des thématiques, un programme associé est développé par le Service éducatif et culturel. Il couvre un large champ d'action qui inclut une offre de médiation dite:

- *directe* selon qu'il s'agisse de l'accueil des publics, de la mise en place de visites guidées, d'ateliers, de visites anniversaires, etc.
- ou *indirecte* lorsque l'on a recours à un outil matériel tel que les brochures, les interactifs ou les audioguides.

Médiation et médiation du sport: des points communs

Dans toutes les structures muséales, la diversité des moyens mis en œuvre via les programmes éducatifs et culturels vise à adapter l'outil unique, formaté, qu'est l'exposition à la diversité des publics. Il s'agit de favoriser la rencontre entre les exposants et les observateurs en fonction de l'âge, des modes d'acquisition des savoirs, de la diversité culturelle, etc. Nul ne sera surpris de lire que l'on ne fait pas d'art en se rendant au Musée du Louvre (par exemple): on s'ouvre à l'art. De même, l'objectif du Musée Olympique n'est pas de faire pratiquer une activité sportive mais de promouvoir le sport et les valeurs qu'il véhicule.

De plus, nous l'avons vu plus haut, l'offre de médiation du Musée Olympique, par la typologie des outils proposés, est comparable à celle développée dans la plupart des autres musées.

Les similitudes ne s'arrêtent pas là. Il est aussi intéressant de noter à quel

point les méthodes de médiation autour du sport se rapprochent de celles qui peuvent être mises en œuvre autour d'une œuvre d'art. Comme ailleurs, ces méthodes reposent sur:

L'éducation du regard

Exemple: Des armoires pédagogiques ont été intégrées aux expositions permanentes. Mises en œuvre lors de visites guidées, elles permettent d'attirer l'attention des visiteurs sur le dévelo-

Il s'agit de favoriser la rencontre entre les exposants et les observateurs en fonction de l'âge, des modes d'acquisition des savoirs, de la diversité culturelle, etc.

pement du matériel pour la pratique du sport de haut niveau. Ce support d'animation encourage à observer attentivement les objets présentés dans les expositions, à se questionner quant à leur intérêt et aborde le statut de l'objet de musée. Cette démarche se rapproche ainsi de celle du médiateur culturel d'art qui décortique une toile, attire l'attention sur un détail, une composition, un procédé technique ou la notion d'œuvre d'art.

La reproduction des gestes

La pratique sportive et l'amélioration des performances impliquent la maîtrise des gestes, la précision du mouvement. Tout comme le peintre développe son trait, sa touche, son savoir-faire, le sportif s'approprie les gestes et les fait évoluer au cours du temps pour tendre vers l'excellence, en accord avec les règles et les outils dont il dispose.

¹ Charte déontologique de la médiation culturelle, Introduction et principes de la médiation culturelle (2004–2007). Médiation culturelle association. Lyon.

Exemple: Ainsi, faire reproduire à l'occasion d'une visite du Musée Olympique, la position du lanceur de disque dans l'Antiquité est comparable à inviter à copier un tableau pointilliste dans un musée d'art moderne. Ceci permet d'insister sur la nécessaire précision du geste mais aussi sur l'âge d'or et la disparition d'une pratique au fil des siècles. Il s'agit de mettre en évidence que, contrairement à la flèche du temps, la maîtrise des techniques n'est pas orientée du passé vers l'avenir. Des savoir-faire se perdent: il n'y a pas de mémoire du mouvement et seule une reconstitution empirique, maladroite, permet de poser des hypothèses. Comment façonner une amphore sans qu'elle ne s'écroule sous son propre poids? Comment lancer un javelot en s'aidant d'un propulseur?

Le recours à l'émotion, l'émerveillement...

Exemple: Les stars des Muséums d'histoire naturelle sont, sans conteste, les squelettes de dinosaures. Par leur taille, par leur époque, par leur disparition

Dans le même esprit, le jardin autour du Musée a été investi par des outils de médiation visant à impressionner.

mystérieuse et irréversible, ils incarnent l'inaccessible. Dans le même esprit, le jardin autour du musée a été investi par des outils de médiation visant à impressionner. Ils s'adressent à tous ceux qui s'interrogent sur ce que représente un saut à la perche de 6,05 m, un lancer de poids de 16 livres à 23,12 m. Ils cherchent surtout à émouvoir le promeneur au détour d'un sentier. Imaginez-vous flânant dans un parc paysager au bord d'un lac. Soudain vous voici face à l'obstacle que cherche à franchir un champion olympique. Cela a de quoi surprendre! Cette rencontre inopinée permet de prendre la mesure de l'exploit et se projeter: «Et moi, de quoi serais-je capable? Qui sont ces gens capables de telles performances?»

2, 3 Charte olympique, état en vigueur au 7 Juillet 2007. Comité international olympique. Lausanne.

Médiation et médiation du sport: des spécificités

Outre ces points communs, l'offre de médiation du Musée Olympique se démarque de celle des autres musées car elle est destinée à un public qui peut être qualifié d'atypique. Le thème du sport, populaire dans toutes les classes sociales, touche potentiellement un

C'est pourquoi, dans les dispositifs qu'il développe, le Musée Olympique ne cible pas une élite intellectuelle mais des passionnés de sport, des Jeux olympiques ou de simples curieux.

échantillon plus large de la population que des musées «classiques» (musées des beaux arts, Muséums d'histoire naturelle, musées archéologiques, etc.) C'est pourquoi, dans les dispositifs qu'il développe, le Musée Olympique ne cible pas une élite intellectuelle mais des passionnés de sport, des Jeux olympiques ou de simples curieux. En effet, force est de constater que nos visiteurs ne se rendent pas au musée en tant que tel mais viennent à la rencontre de l'un des plus grands événements sportif et médiatique de la planète. Ils se déplacent – parfois des quatre coins du monde – pour:

- partager l'émotion des Jeux au-delà de l'événement,
- découvrir l'histoire des Jeux olympiques,
- percer les secrets des champions,
- «appréhender» les records,
- mieux connaître le CIO.

Cependant, le Service éducatif et culturel dépasse ces cinq points, l'une de ses missions principales étant de diffuser les valeurs olympiques. A ce titre, il développe des activités visant, conformément à la Charte olympique à:

- promouvoir l'Olympisme dont «*le but est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine*».
- poser la problématique de la recherche de la performance en proposant une mise en débat (par exemple au travers de l'évolution du matériel et des techniques de dopage).

– «*lutter contre toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne qui soit fondée sur des considérations de race, de religion, de sexe ou autre*».

Ces objectifs, portant sur des thématiques abstraites, ne peuvent être poursuivis efficacement en laissant le visiteur dans un long monologue avec les objets présentés. Par ailleurs, tomber dans un discours militant signifierait perdre toute valeur éducative. Dans cette situation, il devient indispensable de s'appuyer sur le travail de médiateurs, formés spécifiquement et de manière approfondie sur ces sujets.

De la qualité de leur travail dépend l'ambition que peut avoir le programme culturel et éducatif. En effet, l'intervention de ces «passeurs de culture» doit permettre de déclencher des liens pertinents, d'ouvrir des pistes de compréhension, de donner envie d'en savoir plus... ce qui n'est pas toujours évident. Pour illustrer ce dernier point, nous citerons deux expériences réussies menées au Musée Olympique en 2006–2007.

– La première, axée sur le fair-play, a été proposée en marge de l'exposition «Ange ou démon, le choix du Fair-play». Le programme pédagogique et culturel mettait en évidence la complexité du fair-play, une notion pourtant en apparence toute simple. Dans le contexte sportif, le comportement de l'athlète, de son entourage, des spectateurs contribuent à la qualité de

De la qualité de leur travail dépend l'ambition que peut avoir le programme culturel et éducatif.

la compétition. Leur adhésion ou non à un code de conduite, donne le ton à la rencontre. Les activités au musée et le dossier pédagogique s'articulaient autour de jeux de rôles visant à sensibiliser les jeunes et les enseignants à l'étude du fair-play. L'objectif majeur était de contribuer à sa diffusion non seulement dans le sport, mais aussi dans des sphères d'activités les plus variées.

– Deuxième exemple: dans le cadre de l'exposition «Champion dans la Tête»,

Le Musée Olympique programmait des activités consacrées au mental de l'athlète. Pour ce faire, le Service éducatif et culturel s'est associé à un psychologue du sport. A travers les diverses déclinaisons de l'offre, l'objectif était de travailler sur le processus mental qui mène à la performance en privilégiant une approche interdisciplinaire.

Le but du programme était double:
a) permettre à tout un chacun de se situer dans ce processus et de se

donner les moyens de parvenir à sa performance.

Exemple: Dans le cadre du «Festival du mental», des activités de jonglerie et d'art du cirque illustraient l'idée de la concentration et de la persévérence tandis que le tango argentin testait les capacités de mémorisation.

b) considérer le processus mental de l'athlète comme une manière d'approcher la performance sportive au même titre que la performance intellectuelle.

Exemple: Une des activités portait sur la

visualisation qui est une aide importante à l'apprentissage, à la correction de mouvements et à la programmation d'actions. Les meilleurs sportifs sont capables de se représenter de manière très réaliste les actions à effectuer. Cette habileté leur permet, dans l'action, de laisser le «programme moteur» prévu se dérouler, sans parasites.

Outre les ateliers jeune public, cette formule a fait l'objet d'une adaptation pour les entreprises qui a connu un vif succès puisqu'elle abordait la gestion du stress, le contrôle de l'attention et l'optimisation de l'efficacité.

Comme nous l'avons vu la médiation autour du sport présente de multiples facettes et dépasse largement le domaine du sport. De part la diversité

Le projet de rénovation des expositions permanentes du Musée Olympique de Lausanne offre de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges pour la mise au point d'outils pour lesquels la qualité est le maître mot.

des thèmes abordés, il est nécessaire de trouver, chaque fois, le type de médiation le plus adapté, le plus pertinent. Toutefois, signalons que la médiation humaine est incontournable. Elle apporte souplesse, personnalisation et chaleur à la visite. Le projet de rénovation des expositions permanentes du Musée Olympique de Lausanne offre de nouvelles perspectives et de nouveaux challenges pour la mise au point d'outils pour lesquels la qualité est le maître mot. Pour relever ce défi, le Service éducatif et culturel s'appuiera sur son expérience, sur le tout nouveau réseau des musées olympiques et sur des experts venus d'autres horizons: la médiation est d'abord un travail d'équipe.

Contact: edu.museum@olympic.org

ABSTRACT

Das Olympische Museum in Lausanne

Angesichts des Informationsüberflusses und der fehlenden Werkzeuge zur Überprüfung der Qualität der einzelnen Informationen wird es auf der einen Seite immer dringlicher und auf der anderen Seite paradoxerweise immer schwieriger, sich eine klare Meinung zu bilden. In Sachen Sport hat jeder seine eigene Meinung darüber, was Sportlichkeit, was Sportsgeist genau ist – oder sein sollte. Das Olympische Museum in Lausanne möchte über seinen pädagogischen und kulturellen Dienst darauf hinwirken, dass Menschen Verantwortung übernehmen und dass sich ein von Respekt geprägter und offener Dialog entwickelt, der sich an den olympischen Werten Respekt, Freundschaft und Vorbildlichkeit orientiert. So werden seit 15 Jahren Werkzeuge für die Vermittlung dieser Werte entwickelt und zur Verfügung gestellt. Die Werkzeuge richten sich an ein vielfältiges Publikum: Erwachsene, Familien, Schulen. Dabei soll der Austausch zwischen den Ausstellern und dem Publikum – altersgerecht – gepflegt werden, ebenso sollen die verschiedenen Möglichkeiten zum Wissenserwerb aufgezeigt und die kulturelle Diversität gefördert werden. Das (Vermittlungs-)Angebot des Olympischen Museums lässt sich, betrachtet man die Ausgestaltung der Werkzeuge, vergleichen mit jenem von anderen Museen: Die Schulung des Blicks, die Reproduktion von Bewegungsabläufen sowie das Staunen und die Verwunderung stehen im Zentrum der Vermittlung.

Das Olympische Museum hat nicht eine intellektuelle Elite im Visier, sondern Personen, die sich für den Sport oder für die Olympischen Spiele begeistern oder die ganz einfach neugierig sind – ein Publikum also, das breiter ist als jenes eines herkömmlichen Museums. Die Vermittlung – vorgenommen von ausgebildeten Spezialisten, die sich im Informationswesen auskennen – zielt darauf ab, den olympischen Geist zu fördern und sich mit der vielgestaltigen Problematik des (Hoch-)Leistungswillens auseinanderzusetzen, indem gezielte Fragen gestellt werden (beispielsweise indem die Materialentwicklung und die Dopingtechniken aufgezeigt und hinterfragt werden). Weiter will das Museum «gegen jegliche Form der Diskriminierung gegenüber einem Land oder gegenüber Menschen kämpfen, die sich auf Rasse, Religion, Geschlecht oder andere Merkmale stützt» – ein in erster Linie pädagogischer Diskurs, der den Besuch der Ausstellungen zusätzlich bereichert.

Métamorphoses. De la gestion des archives en institutions sportives

Elisabeth Bühlmann, UEFA Records Manager

A la lumière de l'expérience dans une institution sportive dédiée au football européen, l'UEFA, cette courte étude de cas s'attache à identifier les valeurs clés de la culture d'une institution sportive, à aborder la problématique de l'image et à évaluer l'impact de toutes ces caractéristiques sur la gestion des archives. La présentation de quelques exemples de projets relatifs à la standardisation des procédures, à la gestion des connaissances et à la promotion suggère comment le service d'archives peut prendre forme et se pérenniser au sein d'une institution sportive.

Introduction

Comme il n'y a pas de vie sans eau, il n'y a pas d'activité sans archiviste. Mais ce dernier paie cette indépen-

dance sectorielle par une incompréhension récurrente de son métier de la part des spécialistes du secteur dans lequel il exerce; il ne survit d'ailleurs que grâce à ses facultés d'adaptation et d'assimilation des spécificités dudit secteur. Et il n'en est pas autrement dans le domaine du sport. La culture des institutions sportives a ses propres caractéristiques et l'archiviste y puise son inspiration pour assurer la collecte, l'évaluation, la préservation et la communication du matériel archivistique dans les meilleures conditions possibles. A la lumière de l'expérience dans une institution sportive dédiée au football européen, cette courte étude de cas s'attache à identifier les valeurs clés du football et leurs impacts sur la gestion des archives. Elle suggère ensuite comment le service d'archives peut prendre forme au sein d'une institution sportive.

Les ingrédients de la culture sportive

Les valeurs du football et leurs impacts sur la gestion des archives

La culture sportive est façonnée par le principe associatif, les valeurs propres au sport en général et à la discipline sportive concernée en particulier. Dans le cas du football, j'ai recensé cinq piliers fondateurs qui motivent le comportement des producteurs d'archives et influent sur la gestion des archives autant de manière positive que négative. Chacun des piliers est illustré dans le tableau ci-après par quelques exemples de manifestations dans le football lui-même et par leurs impacts sur la gestion des archives. Il est à noter que ces valeurs sont plus ou moins exacerbées selon les fonctions et les personnes. Ainsi toutes les combinaisons et nuances sont possibles au sein d'une seule et même institution sportive.

Valeur pilier	Football	Gestion des archives	
	Manifestation directe	Manifestation indirecte positive (levier)	Manifestation indirecte négative (obstacle)
Passion	– Match – Jeu – Atmosphère du stade	Enthousiasme pour tout ce qui touche le sport	Désintérêt pour tout ce qui n'est pas directement lié au match
Obéissance	– Lois du jeu – Règlements de la compétition	– Respect des règles – Soumission à l'autorité	– Peu participatif à l'évolution des règles – Déni des règles
Ethique	– Respect de l'adversaire – Culture de l'effort	– Bien commun à préserver – Esprit travailleur	Aucune?
Mémoire	– Scores et records – Statistiques – Souvenirs	Intérêt pour: – les archives visuelles et sonores – les artefacts et memorabilia, – les biographies sportives	Désintérêt: – de l'écrit – des archives de gestion et d'organisation
Argent	– Revenus des droits de retransmission audiovisuelle – Contrats de sponsoring – Salaires et coût des transferts des joueurs	Accès aux (ou disponibilité des) ressources: – financières – matérielles: sponsors, radio-télévision, etc.	Ressources inaccessibles pour autre chose que la commercialisation et le sport lui-même

Figure 1. Les valeurs piliers du football et leur influence sur la gestion des archives

Si l'enthousiasme sportif peut influencer positivement la gestion des archives par cette envie de préserver la mémoire des scores et des records et de conserver des supports d'archives habituellement difficiles à collecter, il apparaît aussi que le positionnement des archives en dehors du jeu lui-même conduit à une frilosité voire un refus de collaborer pour développer le service en profitant des leviers existants. En effet, la règle de fonctionnement de l'institution se focalise complètement sur l'événement en tant que résultat au lieu d'opérer une approche plus systématique, reconnaissant le rôle et l'importance de «l'intendance», des fonctions de support qui assurent l'existence de l'événement.

La gestion de l'image

À ces valeurs pilier qui influencent la façon d'accepter ou de résister à la gestion des archives, la problématique de l'image, particulièrement aigüe dans le football, induit une série de caractéristiques dipolaires qui se manifestent à chaque étape de la gestion des archives. La figure ci-après schématisé l'intensité des pôles de chacune de ces caractéristiques.

Outre la question de la multiplicité des supports, ce schéma montre combien la question de la collecte est critique avec des producteurs externes et éphé-

mères dont il peut s'avérer très difficile d'obtenir les archives si rien n'a été mis en place au moment de leur naissance. Par ailleurs, la problématique de l'accès peut rendre l'archiviste schizophrène avec des pôles très forts aussi bien du côté de la publicité de l'information que du côté de la confidentialité de l'information.

Les valeurs pilier du football et la gestion de l'image profilent une gestion des archives assez inhabituelle dans la mesure où les fonds les plus considérés par les producteurs d'archives ne sont pas les documents de gestion mais plutôt les objets documentaires symboli-

La culture sportive est façonnée par le principe associatif, les valeurs propres au sport en général et à la discipline sportive concernée en particulier.

sant les résultats de l'activité. Seules les archives comptables et contractuelles font figure d'exception avec une gestion opérée par les producteurs eux-mêmes et qui est probablement à rattacher à la tradition procédurière de ces fonctions plus qu'à une analyse de risques préalable. La gestion des archives est ressentie comme une antithèse des enjeux d'une organisation dédiée au jeu tout en ayant un point potentiel de jonction via les fonds audiovisuels et les memo-

rabilia. C'est d'ailleurs pour cette raison que nombre des institutions sportives commencent par créer un musée ou un service d'archives historiques plutôt qu'un service d'archives consacré à une optimisation de la gestion de l'information interne. Pourtant la priorité ne serait-elle pas plutôt cette dernière activité dont la criticité se fait de plus en plus ressentir avec la taille des événements sportifs organisés par ces institutions?

Les formes de gestion des archives dans les fédérations sportives

La gestion de projet

Si un événement est unique et délimité dans le temps, si sa fréquence est variable et ses localisations sont hétéroclites, il n'en reste pas moins un projet répétitif aligné sur la vision du développement de la compétition. Or peu de personnes voient cette continuité du fait de leur contribution ponctuelle à l'organisation de l'événement et de la durée de vie limitée des entités organisatrices. La menace bien connue de la dépression post-événementielle qui plane sur chaque membre du comité d'organisation est une manifestation exemplaire de ce caractère éphémère. La gestion des archives peut s'intégrer ici de manière très efficace pour mettre en perspective cette continuité de l'événement et renforcer la qualité des pièces collectées. Ainsi depuis 2000 et plus particulièr-

Les valeurs pilier du football et la gestion de l'image profilent une gestion des archives assez inhabituelle

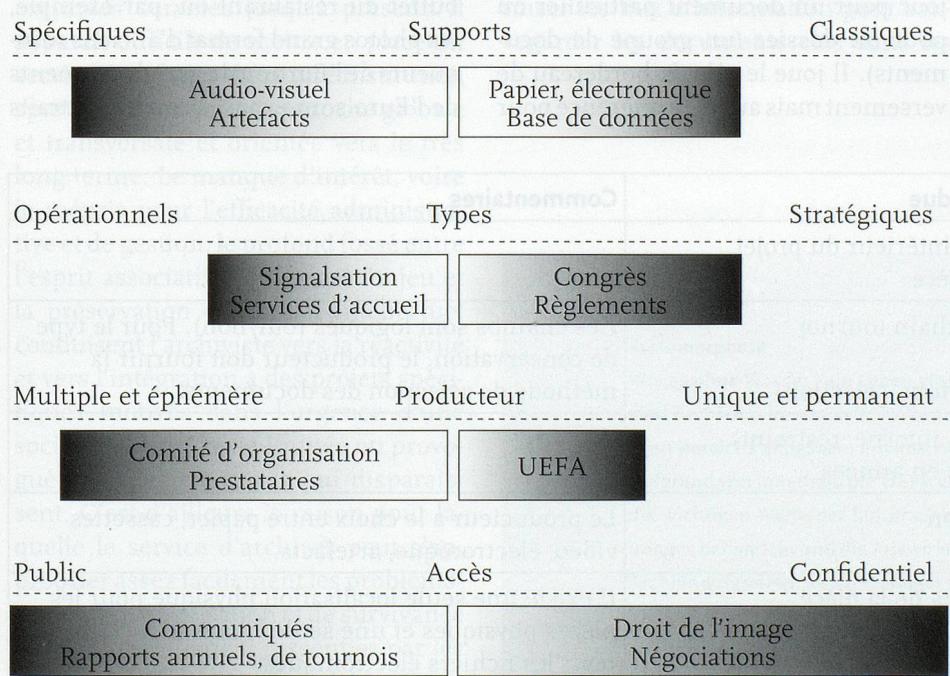


Figure 2. Vision dipolaire de l'influence de l'image sur la gestion des archives

ment 2004, la direction de l'UEFA s'est lancée dans une campagne de sensibilisation à la gestion de projet dans le but d'améliorer et standardiser les processus existants, afin de se consacrer plus sereinement à de nouvelles problématiques liées à l'ampleur des tournois, à leur localisation et au développement de leur identité. L'archiviste s'est greffé à cette campagne à partir de 2007 en développant un module de *records management* clés en mains. Récemment publié dans le portail de management de projet, celui-ci comprend à la fois des éléments méthodologiques, telle que l'explicitation du cycle de vie des

archives, que des outils pour gérer la documentation de projet, du plan de classement électronique au formulaire de destruction, en passant par les modèles d'inventaire ou de tableau de ges-

La menace bien connue de la dépression post-événementielle qui plane sur chaque membre du comité d'organisation est une manifestation exemplaire de ce caractère éphémère.

tion. L'enjeu de ce module est de responsabiliser les producteurs d'archives grâce à une approche proactive de leur gestion dès la création du document, et ce avec des outils simples, immédiatement disponibles, personnalisés et personnalisables aux pratiques de l'UEFA, que ce soit pour des projets événementiels, génériques ou technologiques. Ce travail fait en amont facilite bien évidemment le travail en aval après la clôture du projet, quand d'autres personnes ont besoin d'accéder à ces documents et qu'ils doivent être gérés jusqu'à leur sort final.

La gestion des connaissances et la capitalisation

Une autre problématique inhérente à l'organisation d'événements et qui requiert toute l'attention de l'archiviste correspond à la structure d'organisation de ces événements et les pertes d'information et de connaissances qui y sont liées. Les institutions sportives ont généralement peu de ressources humaines mais effectuent des recrute-

ments temporaires majeurs pour chaque événement. Ici, la gestion des archives est prise en compte pour soutenir la collecte des archives et des informations pertinentes relatives à leur gestion dans le temps, y compris post-événement. Dans la filiale technologique de l'UEFA, un projet de gestion des connaissances a été initié en 2008 pour assurer la préservation des expériences et la collecte des documents de projets relatifs à l'UEFA Euro 2008. Il faut savoir que la société est passée d'une petite centaine d'employés permanents à environ 2000 contrats temporaires pour la phase finale de l'Euro. L'archiviste de l'UEFA contribua au projet en

Dans la filiale technologique de l'UEFA, un projet de gestion des connaissances a été initié en 2008 pour assurer la préservation des expériences et la collecte des documents de projets relatifs à l'UEFA EURO 2008.

apportant au producteur des critères d'identification des archives, des procédures de destruction standard et confidentielle, un modèle d'inventaire et une convention de nommage permettant de standardiser l'identification et la gestion des fonds de chaque projet. L'inventaire simplifié, décrit ci-après, se présente sous la forme d'un tableau que chaque producteur est libre de mettre à jour pour un document particulier ou pour un dossier (un groupe de documents). Il joue le rôle de bordereau de versement mais aussi de référence pour

la gestion de ces dossiers puisque les 80% des producteurs auront disparu dans l'année de versement. Il permet enfin de lier les archives électroniques et physiques qui se rapportent à un même projet. Un champ «commentaires» est évidemment disponible pour tout commentaire additionnel sur les supports et les conditions de préservation. Un projet similaire a été mis en place pour la société Euro 2008 S.A. qui conditionne le versement final des archives de la société à l'UEFA selon des critères de sélection préalables et l'existence d'inventaires pour accéder à ces fonds et faire le lien entre les différents supports qu'ils contiennent.

La promotion

La gestion des archives peut aussi se développer dans les institutions sportives grâce à la gestion de l'image de la compétition ou de l'institution. En effet, l'événement sportif n'est plus une entité simple mais une multitude d'événements qui gravitent autour du noyau central d'un match et doivent refléter l'histoire de la compétition et en faire une expérience unique, et ce jusqu'au

La gestion des archives peut aussi se développer dans les institutions sportives grâce à la gestion de l'image de la compétition ou de l'institution.

buffet du restaurant où, par exemple, les photos grand format d'anciens vainqueurs de l'Euro ou de grands moments de l'Euro sont exposées ou des extraits

Domaine	Type d'information attendue	Commentaires
Identification	<ul style="list-style-type: none">– Domaine d'activité à l'intérieur du projet– But et contenu de la pièce	
Délai de conservation	<ul style="list-style-type: none">– Référence pour le prochain tournoi– Valeur patrimoniale– Type de conservation (tout, sélection)	Ces champs sont logiques (oui/non). Pour le type de conservation, le producteur doit fournir la méthode de sélection des documents.
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none">– Niveau d'accès (public, interne, restreint)– Durée de la restriction en années	
Format	<ul style="list-style-type: none">– Support de conservation	Le producteur a le choix entre papier, cassettes vidéo, électronique, artefacts.
Localisation	<ul style="list-style-type: none">– Localisation «physique» de la pièce	Il existe une seule localisation physique pour les pièces physiques et une seule localisation virtuelle pour les fichiers électroniques.

Figure 3. Tableau synoptique de l'inventaire simplifié utilisé pour le projet UMET KM (UEFA Media Technologies Knowledge Management).

vidéos de matchs historiques projetés en toutes occasions pour les fans. Comme le signifiait le slogan de l'UEFA Euro 2008: *expect emotions*, l'émotion au rendez-vous et partout. Une exposition sur le football a été mise en place par le Technisches Museum de Vienne et a posé en interne la question du prêt

L'archiviste peut néanmoins envisager une activité plus proactive dès qu'il collabore avec des services visant à l'amélioration des procédures et des pratiques.

de pièces UEFA liées aux premiers résultats de tournois, aux répliques de trophées etc. De la même manière, la Ligue des champions de l'UEFA bénéficie de son Trophy tour et de sa Champions' gallery dont le directeur de feu la division du football professionnel a évoqué tout l'intérêt promotionnel dans le dernier rapport annuel de l'administration 2006/2007. Nous retrouvons donc une multitude d'initiatives, de la promotion traditionnelle de l'événement (documentation pour les publications, site web, statistiques) aux événements satellites tels que les expositions, en passant par le décorum, qui toutes requièrent le soutien de fonds d'archives exploitables, à savoir collectés, identifiés et en bon état de conservation.

Comme le révèlent les différents exemples survolés jusqu'à présent, il apparaît difficile de mettre en place un service d'archives dans une institution sportive en ayant une approche globale et transversale et orientée vers le très long terme. Le manque d'intérêt, voire le mépris pour l'efficacité administrative et de gestion, le profond fossé entre l'esprit associatif et informel du jeu et la préservation du capital intellectuel conduisent l'archiviste vers la réactivité et vers l'intégration à des projets spécifiques motivés dans l'urgence d'une société à durée de vie limitée ou provoquée par des employés qui disparaissent. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle le service d'archives peut s'approprier assez facilement les problématiques de capitalisation et de survie qui sont cruellement ressenties par les institutions sportives face à leur perte de connaissances dès que le personnel

termine son mandat. L'archiviste peut néanmoins envisager une activité plus proactive dès qu'il collabore avec des services visant à l'amélioration des procédures et des pratiques, ainsi l'exemple de la gestion de projet, ou des services souhaitant développer un marché du patrimoine, ainsi la promotion.

Conclusion

La gestion des archives dans les institutions sportives se positionne essentiellement autour de l'image et du symbole. Les valeurs propres au football modulent la capacité à accepter les contraintes de la gestion des archives car une majorité des employés de telles institutions sont d'ardents admirateurs du football ou proches des valeurs véhiculées par ce sport. La partie procédu-

Les valeurs propres au football modulent la capacité à accepter les contraintes de la gestion des archives car une majorité des employés de telles institutions sont d'ardents admirateurs du football ou proches des valeurs véhiculées par ce sport.

rielle de la gestion des archives est donc très mal acceptée et le service ne gagne pas en reconnaissance en tant que tel mais plutôt en s'adaptant aux thématiques et problématiques existantes dans lesquels l'archiviste s'attachera à optimiser les flux d'information pour sauvegarder les documents clés dans les

meilleures conditions possibles. Le problème de cette adaptabilité est que les fonds tendent à perdre leur cohérence et que les archives stratégiques et de gestion sont complètement scindées des archives opérationnelles. La gestion de projet, la gestion des connaissances et la promotion sont des moyens utilisés pour améliorer la collecte, le traitement et l'accès aux archives ainsi que pour développer la sensibilité de chaque producteur face à son activité et les traces qu'il en laisse pour une utilisation et une communication immédiates ou ultérieures. Mais l'habitude du travail ponctuel (un événement) et de la nécessité de livrer les conduisent à travailler seuls et à constituer leurs propres bases de références au détriment d'une approche globale et coordonnée. L'enjeu majeur de la gestion des archives dans les institutions sportives est donc, bien plus que la gestion des spécificités des formats, la capacité à constituer, gérer et préserver des fonds pertinents, originaux et cohérents, à limiter les copies multiples et, par conséquent, à commencer par développer la confiance des producteurs d'archives envers l'institution faîtière et les autres producteurs d'archives impliqués.

Contact: Elisabeth.Buehlmann@uefa.ch

Note: les opinions exprimées dans cet article n'engagent que son auteure et ne reflètent pas nécessairement la vision de l'UEFA.

ABSTRACT

Metamorphose

Wie es ohne Wasser kein Leben gibt, gibt es keine Aktivitäten ohne Archivare. Dennoch sind Archivare immer sehr isoliert und müssen sich an die Besonderheiten des jeweiligen Bereichs anpassen, um ihre Aufgabe der sinnvollen Archivierung wahrzunehmen. Aufgrund von innerhalb der UEFA gesammelten Erfahrungen soll diese kleine Fallstudie die wichtigen Werte der Kultur einer Sportorganisation aufzeigen, die Problematik des Images behandeln und die Auswirkungen dieser Besonderheiten auf die Verwaltung der Archive aufgreifen. Anhand einiger Projektbeispiele bezüglich der Standardisierung von Verfahren und des Wissensmanagements werden Vorschläge gemacht, wie ein Archivierungsdienst eingeführt und innerhalb einer Sportorganisation dauerhaft integriert werden kann.

Sharing knowledge among football managers across Europe

André Boder, Education Manager UEFA, and Elsa Berseth, Coordinator Knowledge Sharing Project UEFA

In 2005, UEFA has initiated a programme to enable all European national federations to cope with current challenges resulting from social and economic developments in the football environment. The underlying philosophy is that by giving better working tools to the middle management staff, the federations as a whole will gain in effective management and problem solving.

Instead of developing a classical educational approach with plenary courses, UEFA has chosen more practical methods, more directly orientated towards the federations' day-to-day challenges and towards knowledge sharing. Eventually, the programme aims at initiating a culture of networking and the development of communities of practice among the federations. The idea is also for federations to collectively be able to take advantage of one another's experiences. Hence, in addition to sharing knowledge in-between federations, the goal is also to develop collaborative working methods within the federation itself.

In order to implement these ideas, three principles were adopted. The first one is what we call *blended learning*. This means that we opt for a variety of ways to learn, so as to match the learners' di-

versity. The second principle is to make the project evolve in the *long term*. This means that rather than simply providing the participants with "one-shot educational courses", they are accompanied in their professional development. And the third principle is to innovatively *combine* practice and experiences stemming from the football world together with state-of-the-art theory in a domain (management, marketing, etc).

Knowledge sharing is rather easy to realise and motivating for participants. But to build on these exchanges in order to create good practices is more complex. Knowledge is unfortunately not something that can be collected directly from the exchanges and stocked on a shelf for others to use.

The idea is not to start with theory and then "apply the theory to the practice". In fact, it should rather be the other way around. Starting by focusing on practical experiences and stories and then linking them to the theory available proves more efficient. The reason is because it is important to address first the needs found at the heart of the sport and ensuring that it represents the specificities of the sport. In other words, relevant knowledge must be both *contextual* and *embedded in practice*¹.

Implementing a knowledge sharing strategy

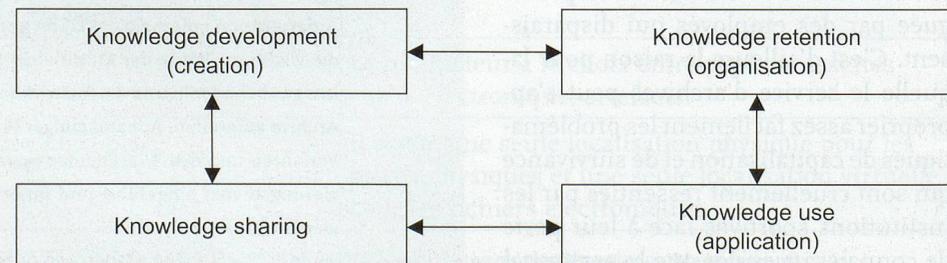
Having said that, how shall one start? How is it possible to forge a body of practices which would be useful for the managers and that would help develop and promote the sport? Well, the prac-

tice of *knowledge management* actually includes four steps: development, sharing, application and retention². Each step is of significance as knowledge management is a process.

For example, if a federation develops a framework for a sponsorship strategy, the simple act of developing the product is not enough. Once the framework has been developed, it needs to be shared with various parties to ensure that a variety of different experiences are included in its development. Then, the piece of knowledge resulting from this process must be validated by applying it and using it. It must then be closely monitored and constantly updated to

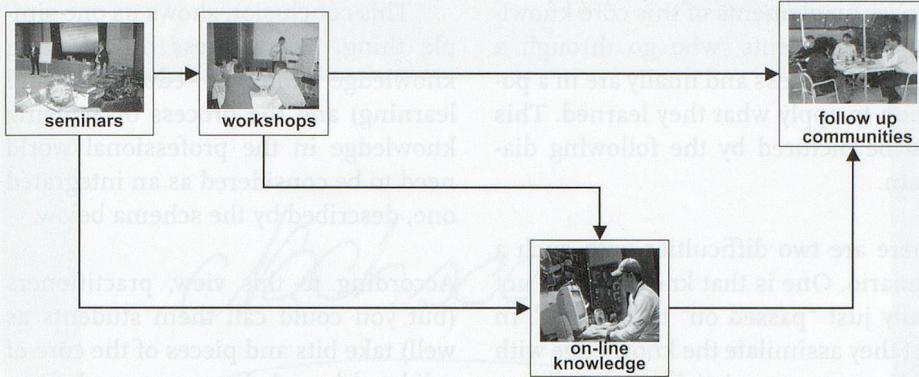
remain pertinent and useful. The secret is to consider these steps as a circle always to be improved. *Knowledge and evolution* go hand in hand.

The trick is to implement the principles stated above by designing a scenario allowing members of federations to share information and knowledge. The scenario allows for a variety of methods and ways to access knowledge and to compare between practices. It basically includes four pillars represented in the diagram.



¹ More details about how knowledge management can benefit from a process involving people can be found in: Boder, A. (2006), "Collective Intelligence: A Keystone in Knowledge Management", *Journal of Knowledge Management*, Volume 10, Number 1, 2006, pp. 81–93(13).

² This concept is borrowed and adapted from Nonaka, I., and Takeuchi, H. (1995), *The Knowledge-Creating Company*, Oxford University Press, Oxford.



Seminars serve to provide basic knowledge in a specific field. Each session is based upon a simple concept packaged in the following manner. Stories and experiences stemming from the football world are put forward. From them, lessons learned are made explicit by experts, and they are discussed and compared with other elements of knowledge. This generates good practices which will later be implemented by the federations. The scenario is then reorganised on the on-line platform.

Typically a seminar or a workshop includes three phases which give participants a thread to follow: an awareness phase to get to know the various challenges in a given domain; an analysis phase to go more in-depth into a specific issue; and an implementation phase to make the link between what they learned and their actual work. In this scenario, the role of domain experts is essentially to trigger the important aspects and to reformulate participants' issues and challenges. Simulations of real life situations as well as analysis of video clips are also extensively used in the working sessions. In addition, more specific methods are

used, such as for instance the Metaplan technique (a structured and visual discussion technique), which is a tool used for clustering ideas stemming from a working group.

The follow-up process then serves to turn the lessons learned into good practices to be implemented. It consists in regrouping participants in communities of practices according to their interests and projects. Each community interacts through virtual meetings and receives the support of various experts from the field studied.

A new approach to "distance learning"

Distance learning (E-learning) is a major pillar in the process. It is a way to network participants, course material and experts into a recurrent interaction. The key point in the scenario is that it is not a bipolar interaction between learners and teachers. It is based upon a combination of both an on-line knowledge platform including extensive videos from casestudies and accessible by participants and a virtual meeting platform to support distance interaction between several participants and experts.

The on-line knowledge platform also includes story-telling modules, which is an excellent method to trigger the participants' attention and motivation and to link the theoretical ideas with a concrete case. Basically, a story-telling session consists in the presentation of the story, followed by a process where lessons learned from the story are extracted and then reapplied to other situations.

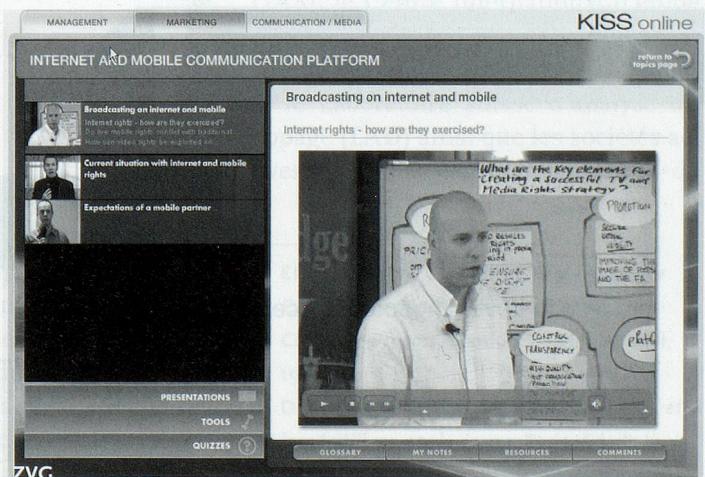
Educating people or developing practices for professionals?

In a socially and economically changing domain like football, it is worth standing back for a while and asking what is best for the development of the sport. Having skilled and talented people is clearly a major asset, as it is the only

Another difficulty is that when knowledge is "applied", it generally needs to be adapted to a specific context via the development of practices.

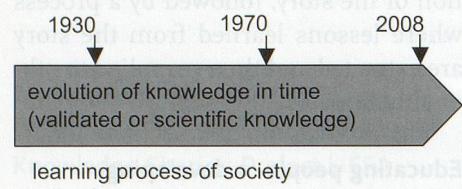
way to face the unpredictable challenges coming ahead. Therefore, education is one way to go. Having said that, and because football requires quick, taylor-made and concrete solutions to face urgent problems, another strategy is to develop good practices.

But, are we actually talking about one and the same strategy or are there two conceptually different ideas? In a programme like the one described above, are we "educating" people or are we developing good practices for practitioners? The answer to this question requires a small detour to consider how



knowledge develops overtime, how it is progressively validated and how the learning process goes about.

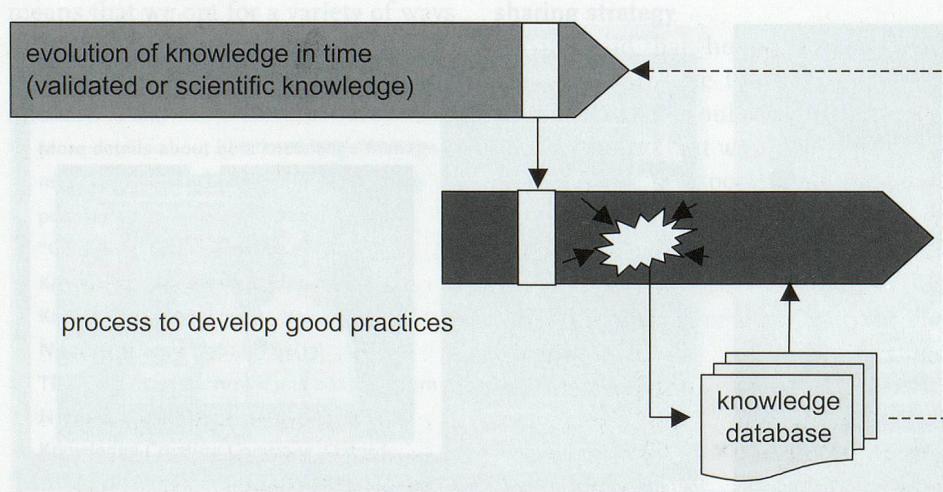
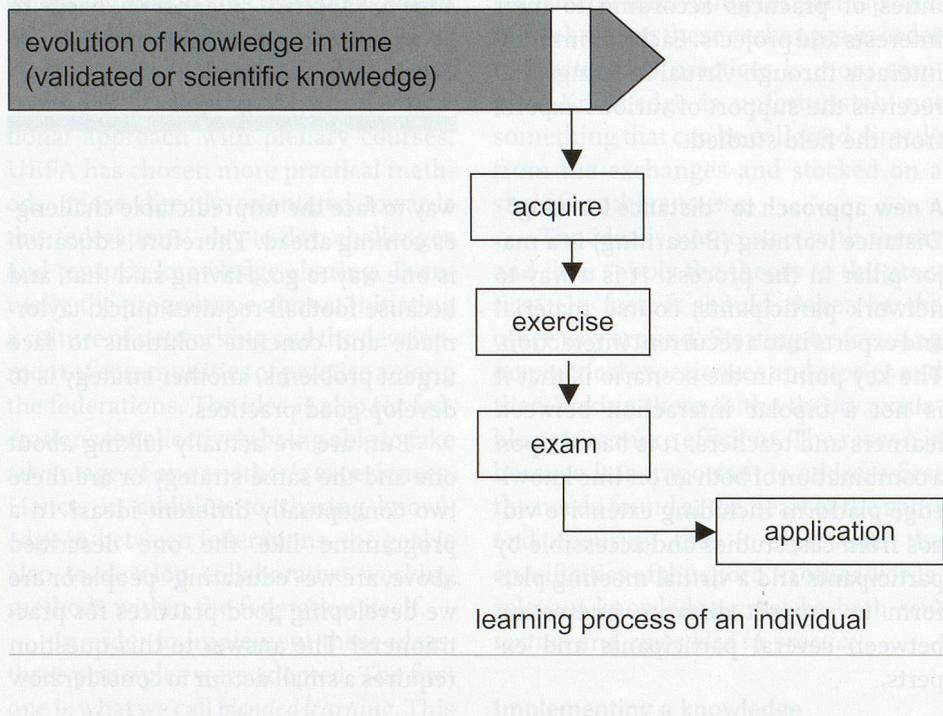
If we consider the learning process of the society overtime, we have a progressive evolution which can be represented by the following diagram.



This tells us that the society as a whole progressively grows its knowledge. The knowledge goes through various validating processes and is then widely accepted by everyone. Now, at an individual level, the traditional scenario is

to pass on elements of this core knowledge to students, who go through a learning process and finally are in a position to apply what they learned. This can be pictured by the following diagram.

There are two difficulties with such a scenario. One is that knowledge is not really just “passed on” to students. In fact they assimilate the knowledge with their own pre-existing ideas, themselves depending partly on their environment. Another difficulty is that when knowledge is “applied”, it generally needs to be adapted to a specific context via the development of practices. Therefore, knowledge is something that can be neither transferred easily, nor implemented immediately.



This conclusion shows us one simple thing. The process of acquiring knowledge (through education and learning) and the process of applying knowledge in the professional world need to be considered as an integrated one, described by the schema below.

According to this view, practitioners (but you could call them students as well) take bits and pieces of the core of validated knowledge, create and share new practices as a group (not just as individuals). As a result this knowledge is collected and organized somewhere temporarily (it could be orally or in the form of draft documents or in a knowledge base such as in our project). As the knowledge sharing process goes ahead, this core of practices is progressively refined until it is eventually validated and accepted by all. It is easy to see that what is at stake here are both an individual and collective learning process as well as a knowledge creating and sharing process, embedded within each other.

As a result, the question of whether one should encourage either education or else knowledge sharing vanishes. It shall be both by definition. The question is rather one of balancing the various parameters to make the process an efficient one. Namely, one shall provide enough basic and validated knowledge, so as not to re-invent the wheel overtime. One shall allow for a good equilibrium between individual and collective learning. Finally, one shall make sure that the needs are made explicit in a particular domain, so as to focus on the right practices to improve and refine.

Going back to our project, this scenario translates into basically two pillars interacting with each other. The process within communities drawing from basic knowledge provided during seminars and yielding practices back into more targeted workshops, where participants focus on specific issues; and the knowledge on-line platform which collects the knowledge in an organised and visual form for participants to re-utilise overtime.

Contacts:

Andre.boder@uefa.ch

Elsa.berseth@uefa.ch

ABSTRACT

Wissensaustausch unter Fussballmanagern in Europa

2005 hat die UEFA ein Programm lanciert, das sich an das mittlere Fussballmanagement wendet und Tools zur Verfügung stellen soll, mit denen besser auf die sozialen und wirtschaftlichen Veränderungen im Umfeld des Fussballs reagiert werden kann.

Das Programm verfolgt einen pragmatisch-praktischen Ansatz und setzt auf Wissensaustausch und Networking. Das Knowledge Management durchläuft vier Phasen: In einer ersten Phase wird Wissen generiert/entwickelt. In der Regel passiert das im Rahmen von Seminaren und Workshops. Angesichts der Distanzen werden diese Anlässe oft «virtuell» durchgeführt. Nach der Entwicklung des Wissens wird es mit anderen geteilt und unter Bezug von Experten systematisiert und organisiert. Als Tool steht hier eine Onlineplattform zur Verfügung, die ständig ausgebaut und verfeinert wird. Ziel ist es letztendlich, das so gewonnene, verfeinerte, organisierte und in einer Wissensdatenbank zur Verfügung gestellte Wissen in Good Practice umzumünzen.

ABSTRACT

Echange de connaissances entre les managers de football en Europe

En 2005, l'UEFA a lancé un programme destiné au middle management et mis à disposition des outils qui permettent aux responsables de mieux réagir aux changements sociaux et économiques qui interviennent dans le domaine du football.

Le programme suit une approche pragmatique et mise sur l'échange de connaissances et la mise en réseau des acteurs. La gestion des connaissances se déroule en quatre phases. Dans un premier temps, le savoir est généré/développé, en général dans le cadre de séminaires et d'ateliers. Etant donné les distances qui séparent les acteurs, ces «réunions» sont souvent virtuelles. Il s'agit ensuite de partager ces connaissances avec les autres, de les systématiser et de les organiser en faisant appel à des experts. L'outil mis à disposition dans ce contexte est une plate-forme online, développée et affinée en permanence. Le but est en fin de compte de mettre à disposition les connaissances ainsi acquises dans une banque de données organisée et facilement utilisable.

La recherche et la veille documentaire en droit du sport

Sadri Saieb, documentaliste à l'Institut suisse de droit comparé (ISDC)

L'Institut suisse de droit comparé (ISDC) est un centre de documentation et de recherche en matière de droit comparé, de droit étranger et de droit international. Sa bibliothèque comprend 400 000 volumes réunissant des ouvrages traitant tous les domaines du droit et couvrant tous les pays du monde; elle dispose également d'un accès à la plupart des bases de données juridiques commerciales.

Lausanne, ville olympique, et la Suisse au cœur du sport mondial

Les premières manifestations du sport professionnel sont nées en Angleterre au milieu du XVIII^e siècle, non pas dans une continuité par rapport à des pratiques antérieures et folkloriques qui

s'inscrivaient dans une temporalité spécifique, mais en rupture avec elles¹. Cependant, le cricket mis à part, car plus anciennement établi, la formalisation des règles du jeu ne s'est mise en place qu'au début du XX^e siècle avec la création des premières fédérations internationales. A travers ces entités, le sport va instaurer «un système fondé sur l'autonomisation, l'uniformisation, l'abstraction, la codification et l'institutionnalisation»² dont la Suisse est la véritable plaque tournante. Elle concentre en effet sur son territoire la majeure partie des fédérations sportives internationales attirées conjointement par la présence du Comité international olympique (CIO), rapatrié à Lausanne par Pierre de Coubertin durant la Première Guerre mondiale, par les possibilités que les administrations fiscales cantonales accordent aux associations à but

non lucratif et surtout, par les dispositions particulièrement libérales du droit privé suisse. A ces instances internationales et continentales, sont venus s'ajouter d'autres acteurs incontournables liés au monde sportif et juridiques tels que le Tribunal arbitral du sport (TAS), le Centre international d'étude du sport (CIES), le bureau européen de l'Agence mondiale antidopage (AMA) et le Laboratoire suisse d'analyse du dopage (LAD) ainsi que les sociétés actives dans la commercialisation de

¹ ELIAS Norbert, DUNNING Eric. *Quest for Excitement. Sport and Leisure in the Civilizing Process*, London, Basil Blackwell, 1986.

² DARBON, Sébastien. *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon*, Paris, Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 2008.

droits sportifs et du marketing ou l'Union européenne de radio-télévision (UER).

La triple convergence

Cette concentration d'institutions actives dans le monde sportif a permis notamment l'émergence en Suisse de centres d'excellence dans le domaine de la documentation liée au sport. Des professionnels de l'information du CIO, du

A travers ces entités, le sport va instaurer «un système fondé sur l'autonomisation, l'uniformisation, l'abstraction, la codification et l'institutionnalisation» dont la Suisse est la véritable plaque tournante.

Musée Olympique, de la Bibliothèque du CIES ou de l'UEFA, sans oublier, au sein de l'administration fédérale, la Médiathèque du sport de Macolin, ont développé des outils, des compétences et des politiques de conservation remarquables.

Les contentieux juridiques liés à son constant développement économique ont, pour leur part, introduit le sport dans le monde académique suisse et ses bibliothèques: au sein des facultés de droit (la pionnière fut en 1996 celle de Neuchâtel, sous l'impulsion du professeur Zen-Ruffinen)³ ainsi que dans les formations supérieures spécifiques dispensées par l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), l'Académie internationale des sciences et techniques du sport (AISTS) ou du master FIFA coordonné par le CIES.

Enfin, la surenchère médiatique et contractuelle a conduit de nombreux

intervenants économiques comme les groupes de presse, les chaînes de télévision, les études d'avocats, les sociétés financières à se doter de structures ou de professionnels spécialisés dans le droit du sport.

Les particularités du droit du sport et son traitement documentaire

Discipline récente et en devenir, le droit du sport est une discipline qui requiert pour le juriste non seulement un certain éclectisme⁴ (toute la palette du droit interne, le droit communautaire, celui de la propriété intellectuelle, les droits de l'homme...) mais également des connaissances dans des domaines qui ne sont pas spécialement juridiques: médecine, management, marketing, règles sportives...

Le professionnel chargé d'organiser cette production quelque peu «hyperactive» de normes (issues des fédérations et des règles de droit commun), de jurisprudence et de doctrine doit s'atteler dans un premier temps à établir un plan de classement afin de canaliser des flux d'information particulièrement hétérogènes. Le plan de classification des bi-

Les contentieux juridiques liés à son constant développement économique ont, pour leur part, introduit le sport dans le monde académique suisse et ses bibliothèques.

bliothèques juridiques romandes⁵ ne regroupe à l'origine qu'un seul plan systématique (.61) pour les matières aussi diverses que la culture, l'art, les loisirs et le sport. Il a été nécessaire de subdiviser ce plan afin de pouvoir indexer et répartir les références dans une base de données consacrée entièrement au droit du sport (cf. annexe).

Induction vs. déduction

A l'usage, le travail documentaire en droit du sport se révèle un formidable moyen d'appréhender la matière juridique. A titre d'exemple, c'est en examinant la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes dans le domaine, que l'on peut parvenir à saisir les subtilités et les paradoxes de ce droit communautaire qui s'applique au sport «par ricochet», le fonctionne-

ment des institutions européennes et les tendances des commissions qui se succèdent. Le travail documentaire en droit du sport prend le contre-pied du raisonnement juridique qui va du général au particulier. C'est le règne de l'in-

Le plan de classification des bibliothèques juridiques romandes ne regroupe à l'origine qu'un seul plan systématique pour les matières aussi diverses que la culture, l'art, les loisirs et le sport.

duction qui, à partir d'un sujet de niche, extrêmement pointu, permet d'aborder le général dans son ensemble.

La triple compétence?

«Il est aujourd'hui indispensable d'avoir une double compétence pour faire de la veille [...]; remonter mécaniquement de l'information sans la comprendre n'a pas de sens.»

Il est désormais établi, et, cela se vérifie au quotidien, que tous les professionnels de l'information, en plus de leur savoir-faire, développent des compétences dans le domaine d'activité dans lequel ils évoluent. Cela peut paraître alors présomptueux d'attribuer une tierce compétence au documentaliste spécialisé en droit du sport mais, en l'occurrence, il s'agit plus d'un trait de caractère, d'une attitude que d'une aptitude supplémentaire. Le spécialiste en droit du sport est un passionné, obnubilé par la bagatelle la plus sérieuse du monde et les pavés de Paris-Roubaix, fervent défenseur de l'idéal olympique

Il est désormais établi et, cela se vérifie au quotidien, que tous les professionnels de l'information, en plus de leur savoir-faire, développent des compétences dans le domaine d'activité dans lequel ils évoluent.

et admirateur inconditionnel de Roger Federer. C'est cette passion qui l'anime, qui l'aiguille lorsqu'il doit s'aventurer dans les méandres de la lutte antidopage, les bas-fonds du hooliganisme et les dérives du sport-spectacle.

Une passion véritable, sans faille ni chauvinisme, qui constitue l'élément

³ ZEN-RUFFINEN, Piermarco. *Droit du sport*, Zürich, Schulthess. 2002.

⁴ MISSON, Luc, «Le droit du sport» In: Laurent Marlière (dir.), *Les 25 marchés émergents du droit*, Bruxelles, Bruylants, 2006, pp. 293-322.

⁵ <http://www.unige.ch/biblio/droit/static/planclassement.pdf> (page consultée le 7 juillet 2008)

⁶ TEXIER, Bruno. «Ils mettent les vitamines de la veille dans votre assiette» In: *Archimag*, n°244 (mai 2008), pp. 52-53.

moteur de son travail dans son environnement professionnel. Mais, au fond, tous ceux qui évoluent dans le mode de l'information et de la documentation ne sont-ils pas, eux aussi, passionnés par leur métier? ...

Contact: Sadri.Saieb@isdc-dfjp.unil.ch

Information: les collègues désirant mettre à jour une liste de ressources sur le droit du sport peuvent s'inscrire sur le Wiki: <http://droitdusport.jottit.com/>

ABSTRACT

Forschung und Dokumentation im Sportrecht

Die Professionalisierung des Sports hat ihre Wurzeln in England. Mitte des 18. Jh. wurde dort der volkstümlich geprägte, kaum reglementierte «Sport» durch stärker von Vorgaben gekennzeichnete Formen abgelöst. Die systematische Formalisierung der Spielregeln setzte allerdings erst zu Beginn des 20. Jh. mit der Gründung der ersten internationalen Verbände ein. Dank des liberalen Privatrechts und der steuerlichen Erleichterungen entschliessen sich zahlreiche dieser Verbände, ihren Sitz in der Schweiz zu führen. Die Verbände entwickeln ein System, das abstrahiert, uniformisiert, kodifiziert und institutionalisiert. Die Konzentration dieser nach einheitlichen Regeln strebenden Verbände in der Schweiz führt dazu, dass sich herausragende Dokumentationszentren aus dem Bereich Sport ebenfalls in der Schweiz ansiedeln.

Die Rechtsabteilungen, die den Verbänden angeschlossen sind, haben dazu beigetragen, dass der Sport seinen Weg in die Schweizer Universitäten und deren Bibliotheken gefunden hat. Sportrecht ist eine relativ neue Disziplin. Juristen, die sich mit Sportrecht auseinandersetzen, müssen weitreichende Kenntnisse in weiteren Disziplinen haben und fähig sein, die Flut von heterogenen Informationen vernünftig zu kanalisieren. Der Klassifizierungsplan der westschweizerischen Rechtsbibliotheken musste erweitert werden, die Referenzen wurden in einer ausschliesslich dem Sportrecht gewidmeten Datenbank indexiert.

Publireportage



Projet RFID réalisé avec succès dans une bibliothèque du réseau NEBIS

Suisse Romande - BiblioChip entre dans l'offensive

L'utilisation de RFID dans la Bibliothèque d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) représente un projet pilote. La Bibliothèque d'architecture protège ses médias avec des étiquettes «BiblioChip Book Labels» pour les livres et «Biblio-Chip CD Complete Solution» pour les disques depuis ce printemps. A la suite de l'implantation d'un contrôle d'accès



Prêts et retours en libre service à l'EPFL - faciles, rapides et fiables.

RFID sur tout le campus par Polyright, l'installation d'un système RFID complet avec Self-Check, Double Gate, poste de traitement pour le personnel et PeopleCounter était une étape logique.

En outre, un BiblioWand permet l'inventaire efficace, également utilisé dans l'avenir.

«La collaboration avec les deux équipes de Bibliotheaca RFID Library Systems et de Polyright était excellente et très productive», selon Nils Rinaldi, chef de projet à l'EPFL. Le département informatique de la Bibliothèque de EPFL/ETH Zürich a coordonné la configuration de l'interface avec le logiciel bibliothécaire ALEPH. Bibliotheaca a acquis une licence particulière afin d'assurer une connexion sans faille. «L'intégration au logiciel bibliothécaire existant présente un élément essentiel dans l'implémentation d'un système RFID qui est résolu désormais pour toutes les bibliothèques du réseau NEBIS», explique Manuela Kettler de Bibliotheaca.

La résonance au système RFID du personnel et des visiteurs de la bibliothèque est très positive. «Le système BiblioChip est facile à utiliser, augmente le temps de conseil et

réduit le pourcentage de vol. En tant que système technologique avancé, il soutient sans aucun doute l'image de notre université moderne», commentaire du directeur de la bibliothèque Steven Gheyselinck.

La bibliothèque d'architecture est une des 24 bibliothèques de facultés de l'EPFL. Avec l'installation pilote réussie dans la bibliothèque d'architecture, Bibliotheaca serait le fournisseur idéal pour installer la solution RFID dans le nouveau «Learning Center».

Prouvé son succès à l'international, plus de 350 bibliothèques bénéficient de multiples avantages du système BiblioChip. Des innovations de produits uniques telles que récemment les étiquettes de livres pour des archives assurant la conservation de données pendant 40 ans confirment le leadership technologique de Bibliotheaca.

Pour plus d'informations, consultez www.bibliotheaca-rfid.com ou contactez Manuela Kettler, Téléphone 041 726 99 49.